

Charenton

n° 256

Mai 2021

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DECRYPTAGE

Le pass'vélo

page 12

GRAND ANGLE

La nature en ville

page 17

RENCONTRES

Quentin Molero et Toscane Tori

pages 28 & 29



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

DEDANS AVEC LES MIENS

#COVID19

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

VIE SOCIALE



Je ne reçois pas chez moi.
Je ne me rends pas chez les autres.

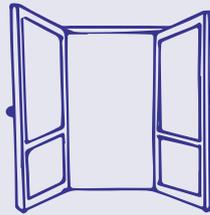
TÉLÉTRAVAIL



Je télétravaille sauf impossibilité.

AÉRATION

J'aère régulièrement
mon logement.



SORTIES



Je ne sors plus
après 19h, sauf pour
mon travail ou une
urgence et avec une
attestation.

DEHORS EN CITOYEN

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

GESTES BARRIÈRES

Je porte le masque
et je respecte les distances.



REPAS

J'évite de
manger ou de
boire si je ne
suis pas seul
ou avec les
personnes de
mon foyer.



MOTIF IMPÉRIEUX

Je ne quitte pas
ma région ou mon
département sauf
motif impérieux ou
professionnel, justifié
par attestation.



SORTIES

Je peux sortir jusqu'à 19h
pour les motifs autorisés.



DÉPLACEMENT

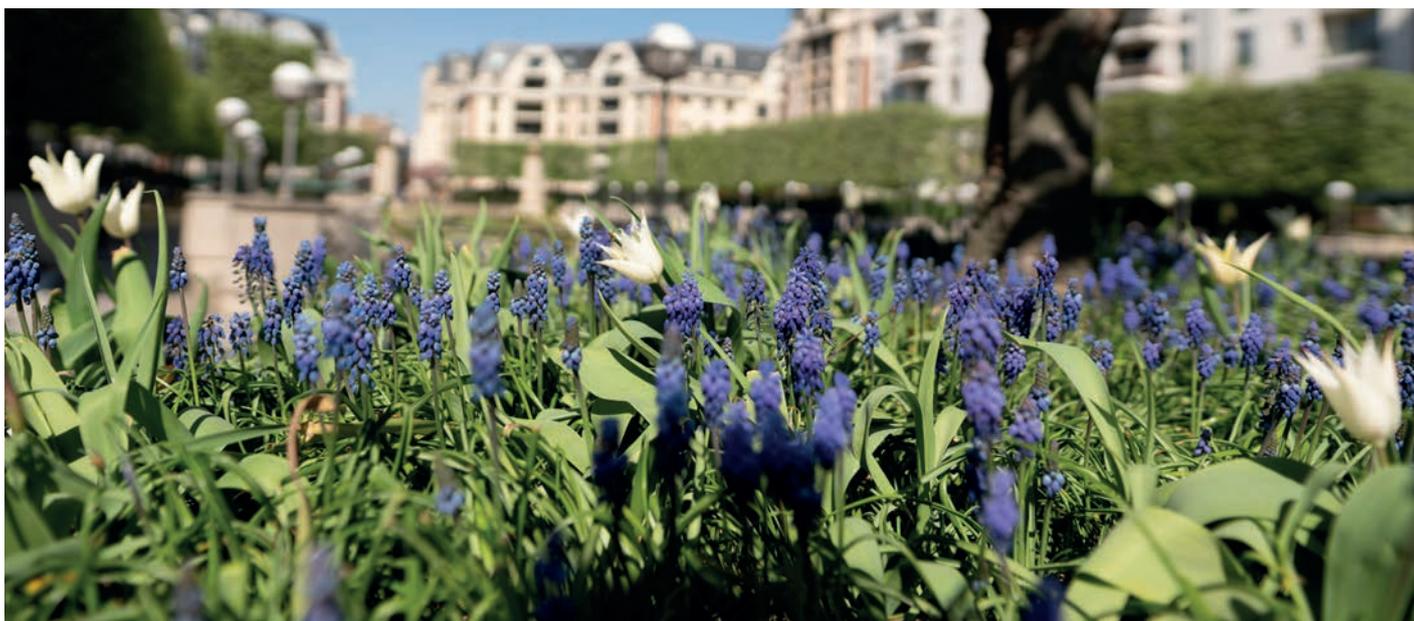
Au-delà
de 10 kilomètres,
je dois avoir
une attestation
justifiant le
motif de mon
déplacement.



VIE SOCIALE

Je peux retrouver des amis
dehors, mais à 6 maximum et en
respectant les gestes barrières.





Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

10 Décryptage : Le pass'vélo



14 En direct

17 Grand angle

Le végétal, partie prenante du patrimoine de la ville



22 Citoyens de demain



28-29 Rencontres

Quentin Molero et Toscane Tori



32 Agenda

30 Rendez-vous

34 Tribunes d'expression libre



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • **Photos** Jean-François Deroubaix, Marion Fuzon, Jean-Pierre Le Nai, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** JM Hillereau, M.Fuzon, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires • **Distribution** Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers mixtes recyclés et issus de forêts gérées durablement.



< RETOUR EN IMAGES >

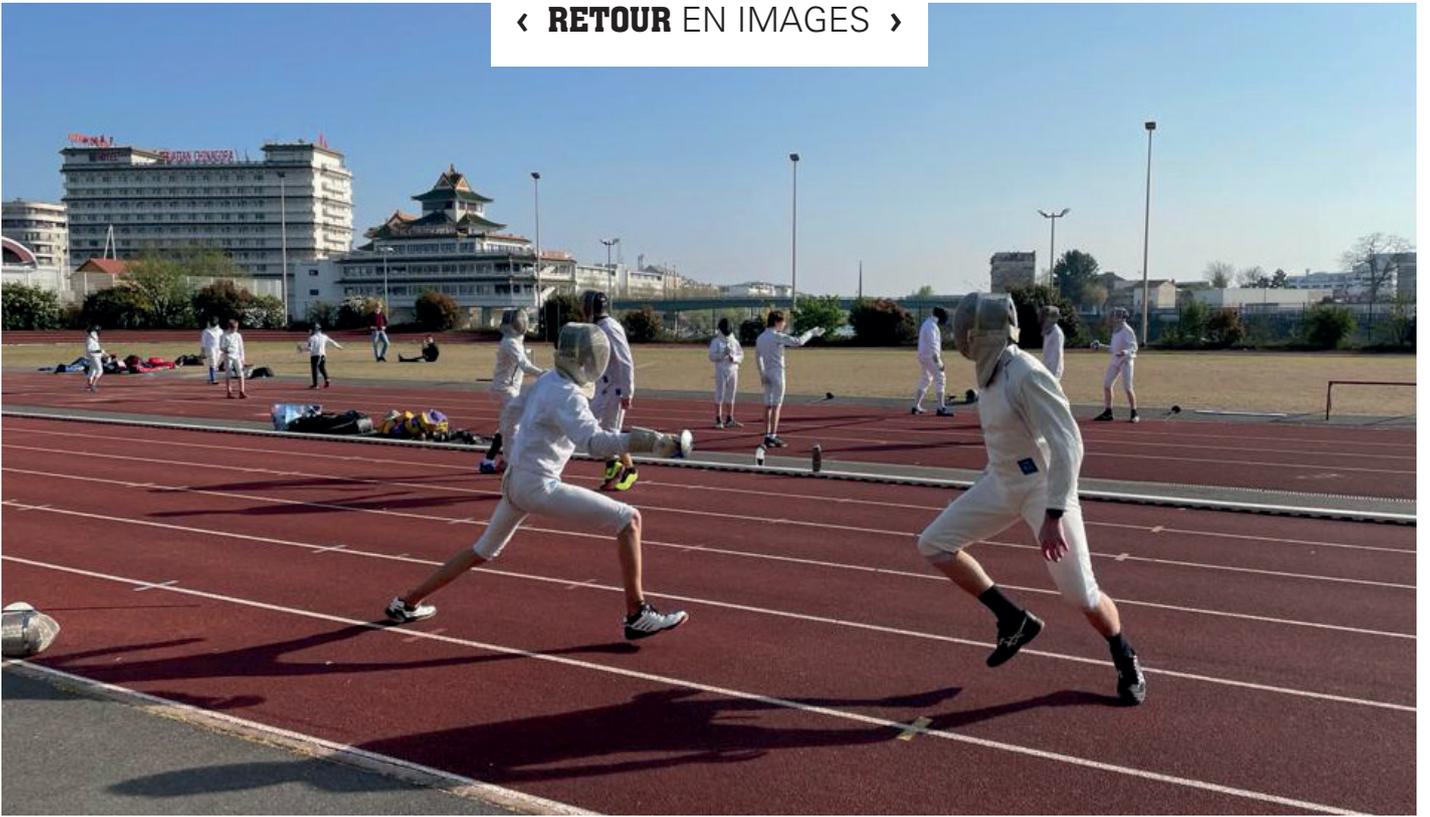


SPORTS | "Confinés dehors", voilà un concept inédit et qui a pu faire couler beaucoup d'encre mais dont les clubs sportifs charentonnais ont brillamment su se saisir pour permettre à leurs jeunes adhérents de pratiquer leur discipline plein air.

Cours de judo ou d'escrime sur une piste d'athlétisme, pongiste à l'air libre, Cheer leading dans la cour de récréation de l'école Aristide Briand, autant de moments sans précédent que le *Charenton magazine* souhaitait partager avec vous !

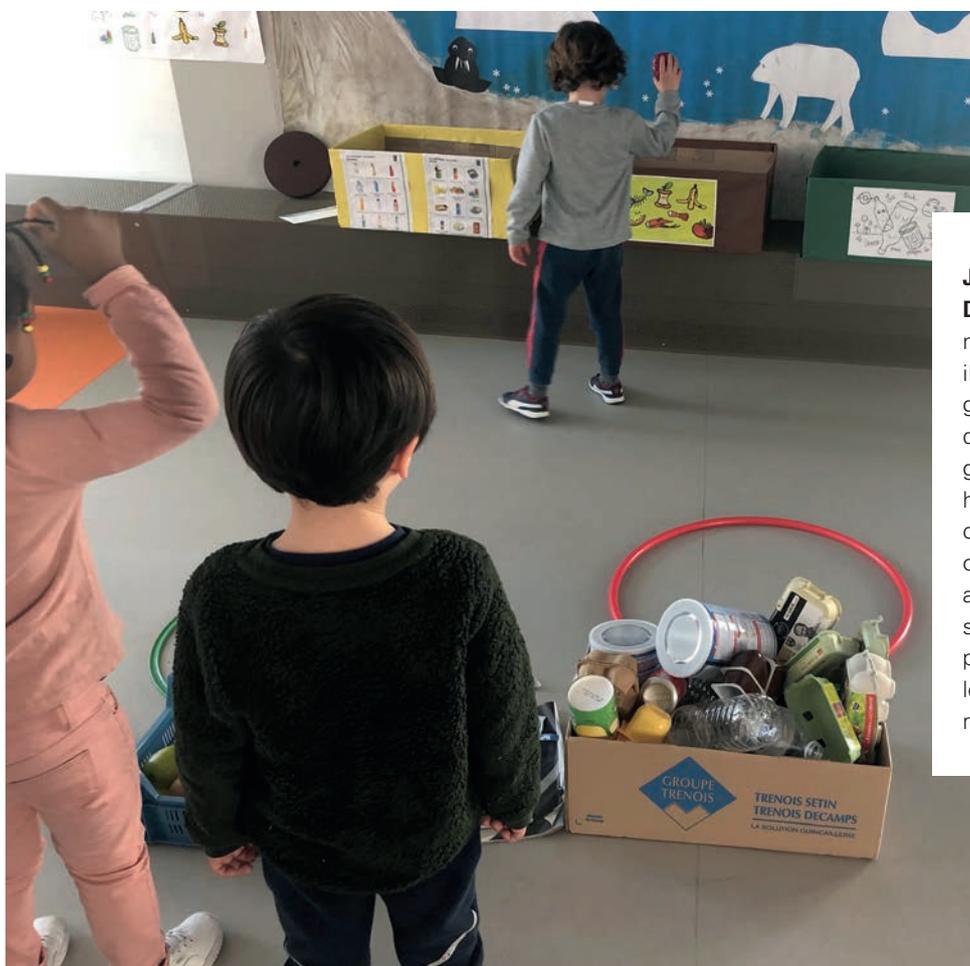


< **RETOUR** EN IMAGES >





JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME | A l'instar de nombreux monuments en France, le miroir d'eau dde l'esplanade de l'Hôtel de Ville a été illuminé en bleu le 2 avril dernier afin de rappeler, de façon symbolique, la nécessité de simplifier et d'améliorer le quotidien des personnes autistes. Le bleu symbolisant le rêve et la vie, c'est la couleur choisie pour la symbolique de l'évènement car, douce et apaisante, il semble qu'elle soit appréciée des personnes autistes qui connaissent souvent des troubles sensoriels.



JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE |

L'accueil de loisirs maternel 4 Vents a organisé, il y a quelques semaines, une grande journée thématique sur le développement durable. Ateliers, grands jeux collectifs et bonne humeur étaient au programme de cette manifestation. Les enfants ont participé avec enthousiasme aux différentes animations, en s'impliquant sur la notion de préservation de la banquise, sur le tri des déchets ou encore sur le réchauffement climatique.

< RETOUR EN IMAGES >



PÂQUES | Les résidents de notre établissement "Jeanne d'Albret" ont fêté Pâques le mois dernier. Ils se sont retrouvés pour un déjeuner dans la salle de restauration ainsi que la salle d'activité, afin de respecter les gestes barrières. La veille, ils avaient préparé de jolies décorations et tous ont apprécié ce moment de convivialité.

CENTENAIRE | Dernièrement, Jacqueline Dussoubs a fêté ses 100 ans à la résidence Jeanne d'Albret. Charentonnaise depuis plus de 35 ans, elle réside à son domicile et vient déjeuner à la résidence pendant la semaine. Les aînés de la résidence autonomie lui avaient préparé une surprise en chanson. Très vive, Jacqueline a dansé quelques instants, expliquant avec un beau sourire "*J'ai toujours aimé danser, c'est même lors d'un bal que j'ai rencontré mon mari*". Lors de cet anniversaire surprise, elle a reçu la visite du Maire et de son Adjointe aux seniors. Les membres du bureau de l'Amicale du 3^e âge étaient présents aussi pour cette fidèle adhérente de l'association. Couturière de formation, elle tricote pour le plus grand plaisir de ses 7 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants. La rédaction du *Charenton magazine* lui souhaite un très bon anniversaire.



VACCINATION DES SENIORS | La vaccination se poursuit pour les seniors charentonnais. La Ville continue d'affréter des navettes pour le centre de vaccination du Moulin-Brûlé afin d'accompagner les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou de mobilité réduite.

MÉDIATHÈQUES DES QUAIS

En petit comité, le retour des animations culturelles



PASSION MANGA

Un plaidoyer pour la paix

Jusqu'au 17 juin prochain, la médiathèque des Quais propose une exposition collective intitulée "Un plaidoyer pour la paix". Réalisée sous la direction artistique d'Eijiro Ito, artiste et professeur de manga artistique à l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages, cette exposition a été présentée en 2018 au Sekohei Museum à Hiroshima et en 2019 au Nagasaki Peace Museum. A ce titre, une carte blanche a été donnée à 2 anciens élèves de l'atelier Manga.

En partenariat avec les Archives Nationales de France.

Entrée libre et gratuite - Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières

LE MANGA ET LA PAIX



Exposition "Un plaidoyer pour la paix"

Exposition collective sous la direction artistique de **Eijiro ITO**, Artiste et Professeur de Manga artistique.

"Un plaidoyer pour la paix" a été exposé au **SEKOEI Museum** à Hiroshima et **NAGASAKI Peace Museum**.

Carte blanche à 2 anciens élèves de l'atelier Mangas de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages de Charenton

Après une interruption de plusieurs mois, les cours de manga ont pu reprendre à l'Atelier d'Arts plastiques Pierre Soulages.

Alors, oui, les conditions sont inhabituelles, tout le monde ne peut se retrouver en même temps, mais quel plaisir partagé pour les élèves et leur professeur !



VU DANS LA PRESSE

Graal, l'association qui donne une seconde vie aux animaux de laboratoire

Dernièrement, le quotidien *Le Parisien* a mis en lumière l'action de Marie-Françoise Lheureux, qui a fondé l'association charentonnaise Le Graal. Elle a créé le Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal (Graal) en 1997 afin d'œuvrer en faveur de l'abolition de la corrida en France. C'est en effet cet objectif qui a motivé la création de cette association, à l'origine. Aujourd'hui, les membres de Graal se mobilisent pour :

- Obtenir l'arrêt des ventes et des attributions en lots d'animaux vivants dans les fêtes foraines conformément à la loi (le GRAAL a obtenu des engagements en ce sens de plusieurs villes françaises)
- Porter secours aux équidés maltraités ou promis à l'abattoir (le GRAAL est aujourd'hui propriétaire de plusieurs dizaines de chevaux et en assure le plein contrôle)
- Réhabiliter les animaux de laboratoire (chats, chiens, chevaux, primates, rongeurs, etc.) en fin de protocole auprès d'unités de recherche volontaires
- Proposer un outil de vidéosurveillance aux abattoirs pour minimiser le stress et les souffrances des animaux dans les derniers moments de leur vie.

MARIE-FRANÇOISE LHEUREUX | Le Graal, basé à Charenton, placé les bêtes ayant servi à des expériences. Elle offre une retraite aux animaux de laboratoire

FANNY DELPORTE

OÙ PLACER ces crabes pour lesquels on vient de la solliciter ? Marie-Françoise Lheureux ne le sait pas encore, mais elle trouvera une solution. En vingt ans, si on fait le calcul, elle et les bénévoles de l'association Graal (pour Groupement de réflexion et d'action pour l'animal), qu'elle préside, ont chaque jour offert une retraite à un animal de laboratoire : chiens, chats, chevaux, oiseaux, lapins, rongeurs, primates et, donc, bientôt des crabes, une première pour cette habitante de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), otiste née l'association.

Le combat de Marie-Françoise Lheureux démarre à la fin des années 1990, avec une amie, pour protester contre la parution d'un livre sur la corrida écrit par une torera. Elles se mobilisent ensuite pour prendre la défense des animaux de fêtes foraines, celle de che-

vaux destinés à l'abattoir, et revendiquent dès 2000 la création d'un secrétariat d'Etat à la défense animale. Avant qu'une coupure de journal envoyée par des adhérents ne scelle le sort du groupement - l'interview d'un professeur en laboratoire à propos des animaux dont il dit qu'ils sont « traités comme nos enfants ».

Sans cela, « ils seraient euthanasiés »

Marie-Françoise Lheureux se rend sur son lieu de travail pour « instaurer un dialogue ». Elle y déclenche sa première « retraite » : celle d'un chien. Le Graal fait un pas vers les labos en leur proposant un contrat-cadre, comprenant notamment une fiche de traçabilité pour l'animal. Petit à petit, Marie-Françoise Lheureux, par ailleurs responsable de la communication dans une banque, bâtit des partenariats avec des refuges et signe une convention avec la SPA à Paris.



Charenton (Val-de-Marne), le 19 mars. Chiens, chats, oiseaux et même... des crabes. Marie-Françoise Lheureux et son association placent toutes sortes d'animaux dans des refuges ou chez des particuliers.

Avec aujourd'hui une équipe de 35 personnes et 200 à 300 lieux d'accueil pour toutes les espèces, le Graal est presque en capacité d'offrir une retraite à tous les animaux

qui sortaient d'un laboratoire sur le territoire. Sans cela, « ils seraient euthanasiés », explique la présidente. Ces animaux sont utilisés « pour de la recherche sur des



prothèses, des antidépresseurs, des coupe-faim. Tout a été testé sur les animaux », résume Marie-Françoise Lheureux, qui insiste cependant sur le fait que le Graal « ne juge pas ». « On est à une intersection. Les laboratoires ont leur vie, nous avons la nôtre. On nous reproche de faire leur bonne conscience. Mais les laboratoires sont volontaires. »

Les candidats à l'adoption sont légion

L'association travaille désormais avec plus de 150 laboratoires dont sont sortis à ce jour environ 4 500 animaux que

l'équipe du pôle réhabilitation a réussi à placer en refuge ou chez des particuliers.

Avec un indispensable sésame : un certificat vétérinaire de bonne santé. L'animal sorti, sa « carrière » terminée, une autre mission démarre pour les adoptants : la remise en confiance. « Quand ils sortent, ils ne connaissent rien à la vie et ils sont débordants d'amour », raconte Dominique, un habitant de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) âgé de 57 ans, qui attendait de prendre un chien depuis longtemps. « On a appris qu'une de nos copines avait fait cette démarche-là et ça m'a ému, je me suis dit : Pourquoi pas moi ? »

« On fait le bonheur de milliers de personnes, assure Marie-Françoise Lheureux. Les refuges croulent sous les demandes, notamment parce que les gens savent que ce sont des animaux qui ont été très suivis sur le plan médical. »

RAPPEL

Permanences en mairie

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Deux avocats conseils sont à votre disposition en Mairie une semaine sur deux chacun.

Pour les prises de rendez-vous, téléphonez à l'Accueil de l'Hôtel de Ville au 01.46.76.46.76
Maître Florence Roubert : Mercredi de 12h50 à 15h40
Maître France Carminat : Vendredi de 14h à 17h

CONSULTATIONS CONCILIATEUR DE JUSTICE

Christian Guilluy, conciliateur de justice, assure une permanence chaque jeudi, de 9h30 à 16h30, en Mairie. Pour se mettre en contact avec lui, les demandeurs doivent se procurer le formulaire CERFA N° 15728*02 sur internet ou disponible à l'accueil de la mairie. Le formulaire Cerfa est à compléter au préalable et à remettre à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Ensuite, les rendez-vous seront donnés par Christian Guilluy. Tél. 01.46.76.46.76



C'EST PRATIQUE Urne CPAM

Afin de permettre aux Charentonnais de transmettre leurs dossiers gratuitement à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Créteil, une urne

est à disposition des assurés sociaux à l'accueil de l'Hôtel de Ville, au 48, rue de Paris. Un chauffeur de la ville se rend à la CPAM deux fois par semaine (les mardis et jeudis) pour les y déposer. Attention, ne pas y déposer d'arrêt maladie (à poster sous 48h).



**l'Assurance
Maladie**

Lancement du "Pass'Vélo"

Lors de sa séance du 24 mars dernier, le Conseil municipal de Charenton a voté à l'unanimité l'instauration d'un dispositif innovant pour aider les foyers modestes à acquérir un vélo, le réparer et se remettre en selle mais aussi pour accompagner financièrement les jeunes boursiers et en insertion souhaitant souscrire un abonnement annuel Vélib'.

Charenton Solidarité

Charenton, ça roule...
Pass'Vélo*
à bicyclette

Achat
Réparation
Cours de remise en selle
Abonnement Vélib'
Antivol

*sous conditions de ressources

Informations et inscription
Centre Communal d'Action Sociale
Centre Alexandre Portier
21bis, rue des Bordeaux
Tél. 01 45 18 36 18 - ccas@charenton.fr

Charenton
ma ville

L'année 2020 aura été celle du grand boom de la pratique du vélo en France. La petite reine répond à tous les enjeux écologiques, sanitaires et économiques actuels. Celle-ci a connu, au cours de l'année dernière, une croissance qui atteint 30% par rapport à 2019.

La Ville de Charenton n'a pas attendu cet élan et soutient, à ce titre, depuis plusieurs années, cette dynamique afin d'encourager les mobilités actives.

C'est dans ce cadre, à titre d'exemple, qu'elle avait instauré entre 2018 et 2020, une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique pour un budget global de 145.737 euros, ou plus récemment, qu'elle a organisé des ateliers de réparation de vélos, financé le marquage antiviol, etc.

L'ensemble de ces initiatives municipales visent à lever les freins à la pratique du vélo pour inciter les Charentonnais à se (re)mettre en selle.

Avec le lancement du Pass'Vélo, la Ville souhaite aller plus loin dans la démocratisation de la pratique du vélo et contribuer à améliorer le bien-être du plus grand nombre.

Pour Aurélia Girard et Michel Van Den Akker, Conseillers Municipaux : *"L'urgence environnementale nous pousse à repenser nos façons de nous déplacer au quotidien dans un territoire toujours plus durable et résilient. Face au risque d'accroissement des inégalités que provoque le dérèglement climatique, la transition écologique et solidaire est une nécessité absolue. L'ambition municipale est de concilier justice sociale et devoir de préservation de l'environnement et du vivant pour que, demain, il fasse toujours aussi bon vivre à Charenton !"*

Ce dispositif innovant est accessible, depuis le 10 mai, aux Charentonnais sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence inférieur à 15 000 euros par part fiscale) et permettra aux habitants concernés de bénéficier :

- **D'un vélo à prix réduit puisque la Ville prendra en charge 50 % du montant TTC pour l'achat d'un vélo, neuf ou d'occasion, et des accessoires de sécurité (antivol en U, casque et gilet réfléchissant). La prise en charge est plafonnée à 200€ pour un vélo adulte ou 100€ pour un vélo enfant,**
- **D'un marquage antivol pour sécuriser le vélo acheté,**
- **D'une aide pouvant atteindre 50 euros pour assurer les frais de réparation d'un vélo, sur le modèle du "Coup de pouce vélo" qui a pris fin le 31 mars 2021,**
- **D'un cours de remise en selle assuré par la Vélo-école de Montreuil afin de gagner en assurance à vélo et rouler en toute sécurité.**

Ces aides seront mobilisables auprès d'un réseau de structures partenaires implantées sur le territoire ou à proximité (magasin sportif généraliste, boutique spécialisée, recyclerie associative - cf. Liste des partenaires ci-contre). Grâce au partenariat entre la Ville et l'association WIMOOV, les personnes bénéficiaires du RSA, d'allocations chômage (pôle emploi ou mission locale) peuvent prétendre à une aide supplémentaire de 120€ pour l'achat d'un vélo.

Afin d'encourager l'économie circulaire et de proposer des prix accessibles à tous, ont été choisies des structures qui proposent une offre de vélos d'occasion.

Des acteurs de l'économie sociale et solidaire ou exerçant des activités de réemploi ont également été démarchés pour valoriser leur participation active à la transition écologique et au renforcement de la résilience territoriale. Enfin, la Municipalité a souhaité compléter le dispositif du "Pass'Vélo" par **l'offre d'un abonnement annuel Vélib' V-Max Solidaire à destination des jeunes (lycéens boursiers, étudiants boursiers et jeunes (16-26 ans) en insertion résidant à Charenton)**, actuellement en première ligne de la crise économique et sociale que notre pays traverse et grands utilisateurs des systèmes de vélos en libre-service.

Il s'agira d'un remboursement intégral de l'abonnement (dans la limite d'un abonnement par personne).

Depuis le 10 mai, pour bénéficier de ces aides, les Charentonnais éligibles sont invités à se présenter munis des pièces justificatives (voir listes ci-contre) au Centre Communal d'Action Sociale Alexandre Portier (21bis, rue des Bordeaux) où ils pourront récupérer un Pass'Vélo à leur nom.

A SAVOIR

Les partenaires de la ville

Achat

Vélos et accessoires neufs et d'occasion

- **Décathlon Rive Gauche**

Enseigne multisport
113, avenue de France
75013 Paris
Tél. 01 44 06 82 00

- **L'Atelier de la Cour cycllette**

Boutique spécialisée de vente et réparation de vélos
29, rue Marcelin Berthelot
94140 Alfortville
Tél. 09 54 76 94 65

- **MonVélo94**

Boutique spécialisée de vente et réparation de vélos
87-89, rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Tél. 01 84 23 87 34

Vélos adulte et enfant d'occasion

Leur stock de vélo étant limité, contactez ces partenaires avant de vous rendre sur place.

- **La Pagaïlle Recyclerie**

Recyclerie associative. La Pagaïlle vend des vélos d'occasion réparés par des personnes en insertion.
15, rue Ernest Renan
94200 Ivry-sur-Seine
Tél. 09 80 53 86 90

- **Emmaüs Liberté**

Structure d'insertion fondée sur le réemploi. Emmaüs Liberté vend des vélos révisés par des personnes en insertion.
42, rue Pierre et Marie Curie
94200 Ivry-sur-Seine
Tél. 06 98 54 68 03

Marquage et réparation

- **Les cyclistes branchés**

Boutique spécialisée de vente et réparation de vélos
74, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 09.73.52.17.25

- **Latte Lié Vélo**

Boutique spécialisée de réparation de vélos
28, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 09 53 55 75 40

Autre partenaire

- **WIMOOV**

Association qui accompagne les publics en situation de fragilité vers une mobilité durable et inclusive
wimooov.org

PRATIQUE

Listes des pièces justificatives à présenter

Pour bénéficier de l'un des dispositifs du "Pass'Vélo"

- Pièce d'identité
- Dernière fiche d'imposition au même nom, datant de 2020 ou 2021, indiquant un domicile charentonnais et un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 15 000€ par part

Pour tout renseignement :
Centre Communal d'Action Sociale
Alexandre Portier
21bis, rue des Bordeaux
Tél. 01 45 18 36 18

Pour bénéficier du remboursement de l'abonnement Vélib' V-Max

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile attestant d'une résidence à Charenton (quittance de loyer, décompte de charges, fiche d'imposition ou carte d'étudiant domicilié à Charenton)
- Pour les boursiers : attestation de bourse pour lycéen ou étudiant
- Pour les jeunes en insertion : attestation d'inscription à Pôle Emploi datant de moins de 3 mois ou lettre de la Mission locale
- Facture émise par Vélib' à partir du 1^{er} avril 2021
- RIB

Important : Les pièces justificatives doivent être libellées au nom du demandeur

LA MÉTROPOLE, C'EST VOUS !

Devenez membre du Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris

Vous aspirez à faire entendre votre voix et à participer à l'élaboration des politiques publiques métropolitaines ? Vous êtes porteurs d'idées et de propositions pour l'avenir ?

Alors devenez membre du Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris (Codev) pour :

Imaginer

Les membres du Conseil de développement sont associés à l'élaboration et à l'évaluation des politiques métropolitaines (cadre de vie, aménagement, mobilité, environnement, logement...). Ils agissent également dans une démarche prospective qui questionne l'avenir de la Métropole.

Dialoguer

Le Conseil de développement est une instance consultative apolitique qui inscrit son action dans un dialogue bienveillant et respectueux des opinions de chacun. Ce n'est donc pas un lieu de contestation. Aucun élu n'est membre d'un conseil de développement.

Agir

Le Conseil de développement anime le débat public en lien avec les acteurs du territoire. Il s'appuie sur l'expertise citoyenne pour apporter une aide à la décision aux élus en émettant des avis, des préconisations et des propositions sur tous les sujets qui concernent le projet métropolitain et, plus largement, les enjeux de société.



Inscrivez-vous en ligne jusqu' au 14 mai 2021 sur www.metropolegrandparis.fr rubrique " la Métropole et vous " > " je participe "

Conditions :

- Avoir plus de 18 ans ;
- Habiter dans l'une des 131 communes métropolitaines ;
- Être inscrit sur les listes électorales ;
- Ne pas détenir de mandat politique ;
- Ne pas avoir été déjà membre du Conseil de développement

Plus d'information :

Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris
15-19 avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris
codev@metropolegrandparis.fr

A savoir

Devenir membre bénévole vous engage !

La participation au Codev est fondée sur le volontariat et sur l'envie de contribuer, dans un état d'esprit constructif et à titre bénévole, aux politiques de développement du territoire.

Des réunions trimestrielles en séance plénière ainsi que des réunions mensuelles dans le cadre des groupes de travail sont à prévoir sur Paris ou en visioconférence durant la durée de la mandature qui dure trois ans.

Tirage au sort

Les candidatures recevables font l'objet d'un tirage au sort sous contrôle d'un huissier de justice dans le respect de la parité homme-femme. Une information est effectuée à l'ensemble des candidats.

Charenton s'engage contre les perturbateurs endocriniens

Selon la définition de l'Office Mondial de la Santé, "les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants". Afin de protéger ses habitants et les écosystèmes locaux de l'exposition à de telles éléments néfastes, la Municipalité vient de signer la charte "Villes & Territoires sans perturbateurs endocriniens" par laquelle, la Ville s'engage à :

- Dans un premier temps, restreindre, puis à terme,

éliminer l'usage des produits phytosanitaires et biocides qui contiennent des perturbateurs endocriniens (ainsi que des substances classifiées comme cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR)) sur leur territoire en accompagnant les particuliers, les propriétaires de zones et d'établissements privés désirant appliquer ces dispositions.

- Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation en développant la consommation d'aliments biologiques et en interdisant à terme l'usage de matériels, pour cuisiner et chauffer,

comportant des perturbateurs endocriniens.

- Favoriser l'information de la population, des professionnels de santé, des personnels des collectivités territoriales, des professionnels de la petite enfance, des acteurs économiques de l'enjeu des perturbateurs endocriniens.
- Mettre en place des critères d'éco conditionnalité interdisant les perturbateurs endocriniens dans les contrats et les achats publics.
- Informer tous les ans les citoyens sur l'avancement des engagements pris.

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

Charenton se mobilise pour améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie

Charenton participe à la mise en place de la deuxième étape de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) métropolitaine, à l'intérieur du périmètre de l'A86, adoptée par le Conseil de la Métropole du Grand Paris le 1^{er} décembre 2020. Une démarche qui vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les métropolitains.



Métropole du Grand Paris
mieux respirer, pour mieux vivre

Zone à Faibles Emissions
LA ZFE SE RENFORCE
1^{ER} JUIN 2021

RESPIREZ, VOUS ÊTES DANS UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS !

Au 1^{er} juin 2021, les véhicules polluants ne seront plus autorisés à circuler à l'intérieur de l'A86:

www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr

Crédits photos: G. Joubert - profitez @ black

A l'instar des communes incluses à l'intérieur de ce périmètre de référence, Charenton doit répondre à une urgence sanitaire et climatique. En effet, si la qualité de l'air tend à s'améliorer depuis quelques années sur le terroir métropolitain, la situation y reste particulièrement préoccupante en raison des dépassements réguliers des seuils réglementaires des polluants tels que le dioxyde d'azote et les particules.

En 2019, Airparif, l'Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air en Île-de-France, évalue à 400 000 métropolitains respirant un air très pollué. 6 600 décès prématurés par an pourraient être évités sur le territoire métropolitain selon l'agence Santé Publique France.

Plus globalement, la France a été condamnée en octobre 2019 par la Cour de justice de l'Union européenne pour avoir dépassé de manière systématique et persistante la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote, depuis le 1^{er} janvier 2010. Le 10 juillet 2020, le Conseil d'Etat a ordonné au Gouvernement de prendre des mesures pour réduire la pollution de l'air dans neuf zones en France, dont la Métropole du Grand Paris, sous astreinte de 10 millions d'euros par semestre de retard. Le 30 octobre 2020, la Commission européenne a saisi la Cour de justice de l'Union européenne d'un recours contre la France relatif à la mauvaise qualité de l'air due à des niveaux élevés de particules (PM10).

Aussi, La Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019 a rendu désormais obligatoire avant fin 2020, l'instauration d'une Zone à Faibles Emissions mobilité dans les collectivités et intercommunalités ne respectant pas les normes de qualité de l'air. Charenton est l'une des premières villes à avoir soutenu cette démarche.

La Métropole du Grand Paris, faisant partie des zones identifiées, a d'ores et déjà mis en place la première étape de cette mesure depuis le 1^{er} juillet 2019. Dans ce contexte, Charenton s'engage

dans la prochaine étape de la ZFE métropolitaine le 1^{er} juin 2021, avec la restriction des véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés à l'intérieur du périmètre de l'A86, y compris sur le boulevard périphérique et dans les bois de Vincennes et de Boulogne.

La ZFE doit ainsi être un accélérateur au développement des transports en commun et des mobilités alternatives avec, entre autres, le plan vélo métropolitain, Vélib' Métropole, ou encore le déploiement de 5 000 bornes de recharges Métropolis d'ici 2022. La mise en place de la ZFE se traduira par une réduction des nuisances sonores, une amélioration de la qualité de l'air et une plus grande attractivité du territoire, des bénéfices qui s'étendront bien au-delà de l'A86.

A compter du 1^{er} juin, la ZFE entame une nouvelle étape avec la restriction des véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés

RÉSULTATS

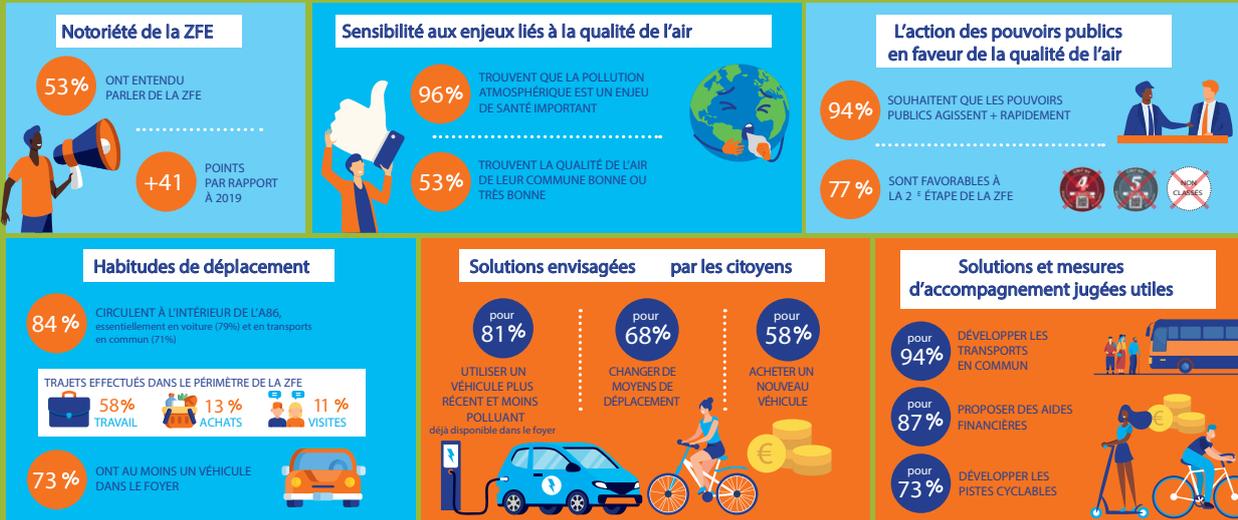
De l'enquête menée du 18 au 29 janvier 2021

Perception de la Zone à Faibles Émissions
métropolitaine par la population

ENQUÊTE* RÉALISÉE DU 18 AU 29 JANVIER 2021



POUR EN SAVOIR +
SCANNEZ-NOUS



*Enquête réalisée par l'Institut CORDA du 18 au 29 janvier 2021 sur la perception de la population sur la mise en place d'une Z

one à Faibles Émissions métropolitaine à l'intérieur du périmètre de l'AG6. Cette enquête, réalisée sur le périmètre de l'Île-d

de France, est basée sur la méthode de quotas sur un panel de 1 800 personnes âgées de 18 ans et plus.

Conception : Agence Futuraparc - 7 - Télérama/Infoc

A SAVOIR

Le microcrédit véhicules propres

Faciliter l'acquisition de véhicules propres par les ménages très modestes



Pour vous renseigner :
primealaconversion.gouv.fr
ecologie.gouv.fr
> Politiques publiques > Véhicules

En matière de mesures d'accompagnement, l'État et la Métropole du Grand Paris ont mis en place des aides financières dans le cadre d'un guichet unique (primealaconversion.gouv.fr). Les demandeurs peuvent déposer un seul et même dossier pour la prime à la conversion et le bonus écologique proposés par l'État et le dispositif "Métropole roule propre !".

Cumulées, ces aides peuvent aller jusqu'à 19.000 euros pour l'achat d'un véhicule propre neuf, et jusqu'à 12.000 euros pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion. La question du reste à charge des ménages les plus modestes trouve une réponse avec la mise en place d'un microcrédit par le gouvernement le 17 mars dernier, dans le cadre de France Relance.

Le microcrédit véhicules propres, c'est quoi ?

C'est un crédit d'un montant de 5.000 euros

maximum, destiné aux personnes exclues du système bancaire classique, à faibles revenus ou en situation professionnelle fragile, pour l'acquisition de véhicules peu polluants. Il est garanti à hauteur de 50 % par l'État dans le cadre du plan de relance.

Pour acheter quels véhicules ?

Cette aide financière concerne l'achat, la location longue durée (LLD) ou la location avec option d'achat (LOA), d'un véhicule neuf ou d'occasion peu polluant :

- les voitures particulières et camionnettes Crit'Air 0 : électriques ou hybrides rechargeables ;
- les voitures particulières et camionnettes thermiques classées Crit'Air 1 (véhicule essence depuis le 1^{er} janvier 2011) dont le taux d'émission de CO2 est inférieur ou égal à 132 g/km1 ;
- les véhicules à deux ou trois roues et quadricycles à moteur électrique.

Le montant du crédit est variable en fonction de vos revenus. Il peut atteindre jusqu'à 5.000 euros. Son remboursement peut être étalé sur une durée maximale de cinq ans.

Le microcrédit est-il cumulable avec d'autres aides ?

Le microcrédit véhicules propres est cumulable avec le bonus écologique et la prime à la conversion. Si vous êtes éligible à la prime à la conversion ou au bonus écologique, son montant pourra être avancé par l'organisme de microcrédit ou par le concessionnaire auprès duquel le véhicule sera acheté. Par exemple, sur le territoire de la métropole du Grand Paris, pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable, vous pouvez bénéficier jusqu'à 19.000 euros d'aides, auxquelles s'ajoutent les 5.000 euros du microcrédit véhicules propres.

RUE ARTHUR CROQUETTE

Remplacement des garde-corps

La deuxième phase de travaux de remplacement des garde-corps de la rue Arthur Croquette a débuté depuis le 19 avril et se poursuivra jusqu'au 6 juin 2021 ce qui rend impossible l'emprunt de cette artère pour accéder à l'autoroute A4.

Ces travaux rendus nécessaires par l'état de délabrement de certaines de ces protections ont été décidés par le Département du Val-de-Marne

en concertation avec la Ville de Charenton en vue d'améliorer la sécurité des usagers qui constitue une préoccupation prioritaire de la Municipalité. Si vous vous situez au début de la rue Arthur Croquette, il vous faudra emprunter la déviation fléchée par la rue du Cadran vers le Quai des Carrières en direction de l'autoroute, sinon il est conseillé depuis la rue de Paris, de prendre directement la rue Victor Hugo jusqu'au Quai des Carrières.



RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Sécurisation du cheminement piéton

La pose de barrières et de potelets de protection se poursuit rue de la République afin de sécuriser les piétons marchant sur le trottoir qui longe la voie de bus. Ces travaux ont été inspirés par les demandes des charentonnais et sont réalisés par la Ville sur cette voie départementale. Ils constitueront la touche finale des travaux de réaménagement de cette artère qui est empruntée quotidiennement par un grand nombre d'usagers.



PLACETTE CONFLANS

Deuxième phase de l'aménagement

La deuxième phase des travaux de réaménagement de l'espace au carrefour de la rue du Président Kennedy et de la rue du Séminaire de Conflans a débuté lundi 26 avril 2021.

Les espaces végétalisés vont connaître de nouveaux soins par le service Nature et Jardins qui nous promet un festival de fleurissement avec des plantes de printemps.

PLACE BOBILLOT

Retour de la nature dans nos quartiers

Afin d'embellir les espaces publics, la commune a entrepris depuis le 12 avril des travaux sur le trottoir du quai des Carrières au niveau du Portail 3 de la résidence Bobillot afin de créer des jardinières avec plantations de vivaces et arbustes en pleine terre.

Ces jardinières permettront tout à la fois d'égayer le paysage urbain, de réduire les surfaces imperméables, de favoriser la biodiversité et de réduire la chaleur urbaine.

Ces plantations seront protégées par une rampe chasse-roues autour des massifs.

Le végétal, partie prenante du patrimoine de la ville

Comme nos bâtiments, le végétal fait partie intégrante du patrimoine de la ville. A ce titre, il doit être protégé et traité, comme l'ensemble de notre environnement, de manière respectueuse. Dans ce cadre, la Municipalité a choisi de procéder à des évolutions dans la gestion de ses espaces verts pour répondre aux enjeux liés à la protection de notre planète. Pour porter cette évolution, ces lieux ne sont plus dits "verts" mais "espaces de nature et de jardins".



Les jardins partagés

Merci !

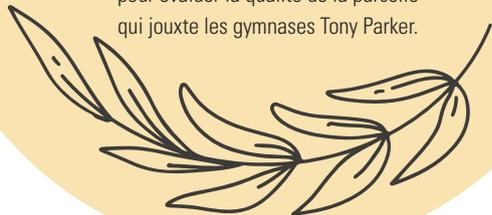
Merci d'avoir voté si nombreux (environ 300) au Budget participatif écologique et solidaire de la Région Ile-de-France !

Grâce à votre implication, les deux projets proposés par la Ville de Charenton ont été lauréats.

Des stations de gonflage et de réparation de vélos (215 votes) seront installées prochainement à travers la ville.

En ce qui concerne les jardins partagés (212 votes), un appel à projets est lancé pour les citoyens qui souhaiteraient jardiner au Parc de Conflans (voir ci-contre).

Une analyse des sols sera également réalisée d'ici l'été pour évaluer la qualité de la parcelle qui jouxte les gymnases Tony Parker.



APPEL À PROJETS

Jardiner, c'est agir de manière fructueuse pour la biodiversité



La Ville œuvre de manière active pour l'écologie urbaine, la biodiversité et le développement durable. Dans ce cadre, un espace pour des jardins partagés de pleine terre a été réservé au sein du nouvel aménagement du parc de Conflans.

Vous avez envie de jardiner de manière partagée ?

Deux possibilités s'offrent à vous.

- Rejoindre l'association existante "Les semeurs du pont" en les contactant par mail : semeursdupont@gmail.com. Cette structure a été dotée par la Ville d'une parcelle de 36 m² pour jardiner de manière écologiquement responsable et collective.
- Candidater par le biais d'un autre collectif ou association (les candidatures individuelles ne seront pas examinées) en téléchargeant la fiche de candidature sur www.charenton.fr. La parcelle à attribuer est de 18m². Le projet retenu se fera sur l'objectif développé, les valeurs défendues, les propositions, la dynamique collective et participative, le nombre de personnes concernées.

Date limite pour l'envoi des dossiers : 31 mai 2021

Plus d'informations sur Charenton.fr ou au 01.46.76.46.72



[Marie-Hélène MAGNE]

Maire-Adjointe chargée du Développement durable et de l'écologie urbaine

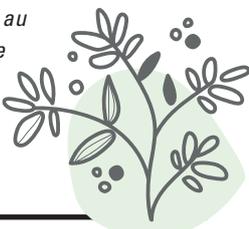
Vice-Présidente du Territoire ParisEstMarne&Bois

"Le traitement des espaces verts par les collectivités a passé, ces dernières années, un cap important. Autrefois simples sources d'embellissement et de décoration urbaine, aujourd'hui les espaces plantés de nos villes ont pris une dimension essentielle pour

répondre efficacement aux enjeux de biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

C'est dans cet esprit que la Ville de Charenton entend à présent et durablement mener l'ensemble de ses actions en la matière. Tout en améliorant le cadre de vie des Charentonnais, les objectifs de la Municipalité visent, par exemple, à augmenter les superficies de plantations en pleine terre au détriment des parements minéraux et des suspensions florales afin de réguler les eaux pluviales et réduire les îlots de chaleur, à favoriser une palette végétale propice à attirer oiseaux et insectes et à accroître la biodiversité, à développer des gestes respectueux de l'environnement pour entretenir les espaces verts, etc.

Ce projet, pour être efficient, ne peut être mené par la Ville seule et sans que chacun accepte de revoir ses habitudes. La mobilisation des Charentonnais autour des sujets relatifs à l'environnement avec, notamment, leur contribution au tri, au compostage, au défi Zéro déchet, à l'utilisation de mobilités douces, etc. montre déjà leur intérêt pour cette question. Je ne doute donc pas que la Ville pourra compter sur chacun de vous pour protéger notre environnement."

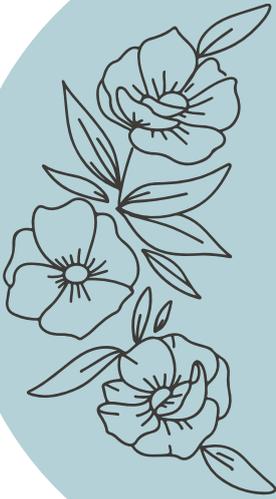


Concours des jardins et balcons fleuris

Un nouvel esprit

Le concours des balcons et jardins fleuris s'inscrit dans la politique globale menée par la Ville pour l'amélioration du cadre de vie des Charentonnais. Face aux défis environnementaux et écologiques, le règlement du concours des balcons et jardins fleuris se devait d'intégrer la notion de développement durable et prendre en compte toutes les dimensions d'une gestion écologique et respectueuse de l'environnement. C'est pourquoi, à l'occasion de cette nouvelle édition, le règlement de ce concours local a été révisé, pour la première fois depuis 2006. Dorénavant, les participants doivent pratiquer un jardinage naturel et prendre en compte toutes les dimensions d'une gestion écologique respectueuse de l'environnement. Tous les types de plantations naturelles sont acceptés sans exception mais les jardiniers amateurs doivent privilégier les plantes locales, veiller à préserver la biodiversité, en utilisant uniquement des moyens écologiques pour lutter contre les nuisibles et les herbes non désirées. Ils devront, enfin, autant que possible privilégier le recyclage et le compostage.

Déminéraliser et faire entrer la nature en ville



PRIVILÉGIER LE "PLEINE TERRE"

Pendant de nombreuses décennies, les villes ont choisi de faire entrer la nature dans leur espace urbain en contournant les contraintes. C'est ainsi que jardinières et suspensions florales se sont multipliées générant un cadre de vie agréable, esthétique et fleuri.

Cependant, cette solution qui se voulait pourtant bénéfique pour tous s'avère néfaste pour l'environnement. En effet, ces compositions nécessitent un arrosage intensif, des plantes non pérennes et l'utilisation d'engrais qui, au fil du temps, se déversent dans les égouts. Par ailleurs, elles n'ont aucun effet sur la régulation des eaux pluviales.

Aussi, la Municipalité a-t-elle pris la décision de limiter le nombre de mobilier urbain de ce type et de les remplacer par des fosses à même le sol une fois celui-ci débarrassé de son enrobé ou de son pavage initial. De cette manière, tout en embellissant la ville, ces fosses perméables régulent naturellement l'eau dans les rues. A titre d'exemple, de tels espaces verts ont été créés 96, rue de Paris, devant la Résidence Bobillot, sur la placette de Conflans (cf. page 16), etc.



Une nouvelle palette végétale

Afin d'enrichir la biodiversité présente sur le territoire et de privilégier une gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement, une palette végétale plus riche et permettant de souligner à la fois les saisons et les différents quartiers de la ville est dorénavant déployée. Aux tapis végétaux utilisés par le passé, sont venus se substituer, année après année, des plantes à bulbes, des rosiers, des vivaces, des prairies fleuries, noisetiers, églantines, sureau... peu gourmands en eau et surtout pérennes. Parallèlement, tout en assurant les besoins nourriciers du plus grand nombre d'espèces vivantes à chaque saison, les choix de plantations sont contextualisées par les éléments de paysage immédiat avec une recherche d'harmonie de ligne et de couleurs. Alors, oui les floraisons de ces végétaux sont peut-être plus légères que celles de leurs prédécesseurs, mais elles sont plus constantes et font du bien à la planète !

Des pratiques plus respectueuses de la nature

S'habituer à voir la nature reprendre ses droits sur le minéral urbain est le premier pas vers le changement de nos habitudes. En effet, faire le choix de ne plus utiliser de pesticides, c'est aussi accepter que des herbes s'immiscent entre les pavés. Dans le même esprit, il a été décidé d'engazonner les allées du cimetière pour éviter tout traitement chimique. Les plantes à bulbe restent fanées dans les espaces verts et vous vous en étonnez ? Pourtant, il s'agit là du meilleur moyen de s'assurer d'une prochaine floraison.

Voici quelques exemples de gestion respectueuse de nos espaces verts auxquels nous n'étions pas accoutumés et pourtant essentiels pour une gestion durable de la nature en ville.



Accroître la biodiversité

La présence d'oiseaux, d'insectes et de vies microbiennes est essentielle pour assurer l'équilibre environnemental. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les zones urbaines et les espaces verts peuvent être favorables à la présence d'une biodiversité, d'une diversité riche s'ils trouvent les conditions nécessaires à leur survie.

Après l'installation d'hôtels à insectes il y a plusieurs années et l'implantation de ruches sur l'île Martinet, la Ville s'emploie à présent à choisir les plantes qui ornent ses espaces verts en fonction, entre autres conditions, de l'habitat favorable qu'elles peuvent représenter pour ces insectes et les abeilles.

Par ailleurs, proposer une grande diversité d'espèces végétales indigènes offrant des ressources florales tout au long de l'année ou encore limiter la fréquence de tonte et de fauche des espaces herbacés sont propices à l'accroissement de la biodiversité sur la ville.

**100 000 bulbes
ont été plantés cette année
sur l'ensemble
de la ville**



Des projets en germination ou prêts à éclore...



Végétalisation de la cour de l'école Champ des Alouettes

La Ville va profiter des congés scolaires de l'été pour procéder à des travaux dans la cour de récréation de l'école maternelle Champ des Alouettes. L'objectif est donner plus de place à la nature dans cet espace jusqu'alors très minéral.



D'autres projets encore...

D'autres projets de végétalisation concernent, entre autres, la rue du Pont où les espaces verts vont être retravaillés devant l'immeuble en cours d'achèvement. De même, rue du Port aux Lions, les jardinières vont être supprimées à la faveur de vivaces plantés en pleine terre. Dernier exemple, enfin, la place de la Coupole sur laquelle une treille va être montée pour que des plantes grimpantes puissent s'y épanouir.



EN GERMINATION

Création d'une grainothèque

à la médiathèque des Quais

Une exposition au parc de Conflans

Prochainement, à l'occasion de l'achèvement du réaménagement du Parc de Conflans, une exposition fleurira sur les grilles de cet espace vert. Elle retracera l'histoire des bâtiments et des jardins.



EN COURS

Déploiement de composteurs de quartier

Mise en place d'un dépôt pour les déchets végétaux

Afin de faciliter le compostage des déchets végétaux, la Ville envisage la création d'un second lieu dédié. En attendant la concrétisation de ce projet, les habitants qui souhaitent se débarrasser de leurs déchets de jardinage peuvent les déposer dans un conteneur spécifique installé à l'entrée du cimetière Valmy.



Récolte des cassis

Comme l'an passé, il est prévu, au cours du mois de juin, que les enfants des centres de loisirs et les seniors charentonnais se retrouvent devant les gymnases Tony Parker pour procéder à la cueillette des cassis.



PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Récolte de lavande

par les enfants des centres de loisirs
et les seniors

puis réalisation de sachets pour
embaumer les armoires.



Instauration d'un "permis de végétaliser"

Le déploiement d'un permis de végétaliser est actuellement en cours de réflexion. Ce dispositif aurait pour objectif de favoriser la végétalisation des pieds d'immeuble ou d'arbres et de d'autres espaces dédiés.

PETITE ENFANCE

Dispositif d'accueil exceptionnel pour les familles dites "prioritaires"

Dans le cadre des nouvelles mesures de confinement, les structures petite enfance n'ont pas fonctionné pendant 3 semaines en avril. Seuls les enfants de personnels prioritaires ont été accueillis au multi-accueil de l'Archevêché. Cette structure a été choisie pour sa capacité d'accueil et sa situation géographique centrale.

Ce dispositif a permis de répondre à tous les besoins des familles prioritaires et dans le plus strict respect des règles sanitaires.



CCAS

Installation d'une borne numérique

Afin d'accompagner efficacement les usagers dans leurs démarches et lutter concrètement contre la fracture numérique, le Centre Communal d'Action Sociale vient de se doter d'une borne numérique.

Mise à disposition au rez-de-chaussée du Centre Alexandre Portier (21bis, rue des Bordeaux) de 8h30 à 12h puis de 13h15 à 17h, ce nouvel outil permet de réaliser ses démarches en lien avec une demande de logement, la Caisse d'Allocations familiales et les impôts pour lesquels, actuellement, il est également possible de réaliser l'impression des documents relatifs aux déclarations 2020.

Pour compléter ce service, un agent est également sur place pour accompagner les usagers aux démarches dématérialisées.





Citoyens

< DE DEMAIN >



Dispositif d'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Face aux nouvelles mesures sanitaires en vigueur, les établissements scolaires charentonnais ont été contraints de fermer. Pour la plupart des élèves, l'enseignement à distance assuré par les enseignants a continué à la maison avant un départ anticipé en vacances. En revanche, les écoliers dont les parents sont sur la liste des professionnels prioritaires et qui n'avaient pas d'autre moyen de garde ont été accueillis du 6 au 9 avril en maternelle, à l'école Conflans, et en élémentaire, au groupe scolaire Briand.

Chaque jour, les enseignants volontaires de toutes les écoles sont venus assurer les cours par roulement. S'ils ont pu être déstabilisés l'année dernière par ce fonctionnement, les enfants semblent dorénavant familiarisés à ce dispositif.



Le directeur

Loïc Poulouin, directeur d'école élémentaire
"Suite à l'appel de l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription nous invitant à nous porter volontaires à l'accueil des enfants prioritaires à l'école, j'ai répondu présent. J'estime que cela fait partie de mes fonctions, que l'on doit s'aider mutuellement. Les élèves sont d'ailleurs rassurés de nous retrouver, même si c'est parfois dans une autre école."



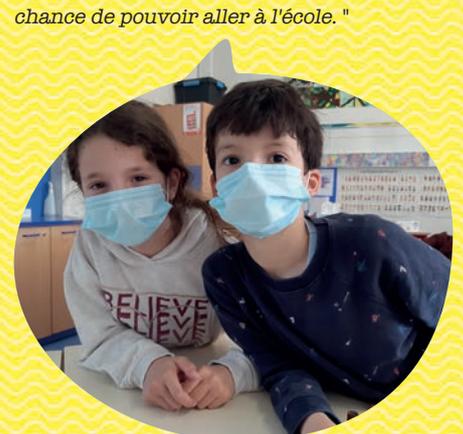
L'institutrice

Aurélie Lemoine, professeur des écoles en CE2
"L'année dernière, je m'étais déjà portée volontaire. Alors naturellement, je suis revenue. Chacun de nous, quand ça lui a été possible, a participé, pour être utile. Je retrouve d'ailleurs avec plaisir des élèves dont j'avais fait la connaissance lors du 1^{er} confinement. Cette fois-ci, les enfants présents sont beaucoup plus nombreux alors nous avons fait notre maximum pour les regrouper par niveau ou par école, afin qu'ils gardent leurs repères."



Les élèves

Naëlle et Mickaël sont frère et sœur. Ils sont scolarisés habituellement dans un autre quartier. La première explique *"La 1^{ère} fois que je suis venue à l'école Briand, j'ai trouvé que c'était très grand, ici. C'est comme un gigantesque labyrinthe"*. Son frère ajoute *"Nos deux parents sont sur site et ne peuvent pas télétravailler. Nous venons à l'école alors que tous nos camarades sont à la maison. Nous, nous gardons nos habitudes et nous avons la chance de pouvoir aller à l'école."*





Citoyens

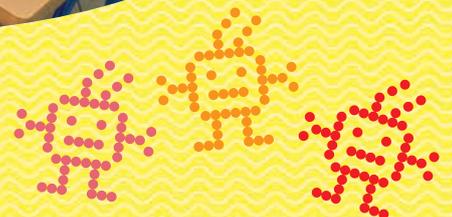
< DE DEMAIN >



Pendant les vacances, ces mêmes enfants accueillis en ALSH

Du 12 au 23 avril derniers, les enfants des personnels indispensables à la **gestion de la crise sanitaire** ont été accueillis à l'ALSH Briand. Jeux de loup-garou, ateliers pixel art, sport et bonne humeur... Tout avait été préparé pour leur offrir une palette d'activités variées, avec, pour fil conducteur de ces journées, faire plaisir aux enfants.

Retour en images.





Saviez-vous que l'Armée de l'Air finance vos études ?

L'Armée de l'Air offre une aide financière aux étudiants souhaitant suivre un BTS, DUT, LMD ou Titre d'ingénieur et ensuite s'engager pour 3 à 6 ans en tant qu'officier ou sous-officier.

L'allocation financière spécifique de formation de l'Armée de l'Air (AFSF) peut vous apporter une aide financière allant de 3 000 € à 10 000 € pour suivre vos études. En contrepartie, vous souscrivez

un contrat renouvelable de 3 à 6 ans dans un délai d'un an après l'obtention de votre diplôme (BTS, DUT, LMD ou Titre d'ingénieur). Les domaines d'études concernés par l'Allocation Financière Spécifique de l'Armée de l'Air sont les suivants :

- cyberdéfense,
- informatique et télécommunications,
- domaine spatial,
- langues rares,
- aéronautique ou construction aéronautique,
- physique nucléaire
- énergie atomique.



Renseignements : Bureau Air du CIRFA

163, rue de Sèvres - Paris 15^e

Tél. 01.40.56.00.00 ou www.deveniraviateur.fr

Des médiateurs sur l'espace public pour entamer le dialogue

Depuis quelques semaines, les médiateurs de l'association Optima ont, à nouveau, été sollicités pour aller à la rencontre des habitants sur l'espace public dans les différents quartiers de la ville. Une de leurs missions est, notamment, de rappeler l'importance du port du masque, les règles principales du confinement ainsi que le respect des horaires du couvre-feu. Ils s'adressent aux enfants, adolescents, jeunes et adultes qui fréquentent beaucoup, notamment avec le retour des beaux jours, les aires de jeux et les parcs.

Le combat contre la précarité menstruelle des lycéennes

La Région Île-de-France finance, depuis la rentrée 2020, l'installation de distributeurs de protections périodiques dans les lycées. 31 lycées publics franciliens sont concernés, dont le lycée polyvalent Robert Schuman, où l'installation se fera prochainement, dans le cadre de la journée mondiale de l'hygiène menstruelle du 28 mai. Cette expérimentation, qui profite pour le moment à 13 000 lycéennes, vise à "réduire les inégalités et lever le tabou autour de la précarité menstruelle". Bientôt, ce sera au tour des universités d'être dotées de distributeurs.

Le foot au féminin !

Le CAP Charenton compte plus de 700 licenciés, c'est avant tout un club familial et convivial ayant des ambitions qui ne cessent d'évoluer. Ses 29 équipes, composées de joueurs et joueuses de 6 ans à plus de 45 ans, reflètent la volonté de faire du CAP Charenton un club intergénérationnel.

Aujourd'hui, le club souhaite développer sa section féminine en créant prochainement une école de foot pour les 6 - 13 ans. L'équipe d'encadrement a prévu, pour cela, une approche sportive et pédagogique adaptée au football féminin.

Si la situation sanitaire le permet, le club prévoit au mois de juin, des journées d'accueil pour les joueuses et leur famille, avec des entraînements et une présentation du projet.

Renseignements : 07.60.61.30.20

www.capcharenton.fr/

Page Facebook du club



DÉCOUVREZ LES AIDES AUX ARTISANS ET COMMERÇANTS

Le chèque numérique pour un commerce connecté

La Région soutient, avec une aide pouvant aller jusqu'à 1.500€, la transition numérique des artisans et commerçants franciliens. Objectifs : améliorer leur présence et leurs ventes sur Internet.

Pour quel type de projet ?

Le Chèque numérique volet 1 vise à maintenir et développer l'activité des artisans et commerçants de proximité grâce au digital.

Objectifs :

- Améliorer leur gestion digitale,
- Générer du flux dans leur boutique grâce au marketing digital,
- Booster leurs ventes grâce au e-commerce.

Il peut financer :

- des dépenses de fonctionnement (charges) :
 - Abonnement solutions digitales de gestion (logiciel de caisse...),
 - Publicité digitale, solutions de fidélisation, achat de mots-clés,

- Référencement, nom de domaine, hébergement,
- Abonnement logiciel de création de site en SaaS (Il permet de travailler sur des serveurs à distance),
- Abonnement ou commissions sur ventes liés à solution digitale (marketplace, clickandcollect...),
- Formation,
- Services de livraison,
- Location/abonnement box pro wifi, location d'écrans de diffusion,
- des dépenses d'investissement (actif) pour le développement/acquisition de site, l'achat de licences ou d'écrans de diffusion.

Qui peut en bénéficier ?

Sont éligibles, les commerçants de proximité ou artisans, sédentaires ou non, avec ou sans point de vente, y compris artisans d'art (hors franchise),

- Ayant leur établissement en Île-de-France,



- Avec un effectif inférieur à 20 salariés, y compris les entreprises sans salarié,
- Inscrits au Registre du Commerce et/ou Registre des Métiers.

Renseignements et démarches

aides.economiques@iledefrance.fr

AVIS DE RECHERCHE

Apprenti boulanger

"Shkop", future boulangerie bio qui sera située au 48, quai des Carrières, recrute un(e) apprenti(e) boulanger(e). Shkop propose des pains en moule, les Shkops, bio et au levain 100% nature fabriqués et cuits sur place, dans une démarche de circuit court et éco responsable.

Profil recherché : jeune en formation en boulangerie, de niveau CAP, BEP ou équivalent, motivé(e), créatif/ve, impliqué(e), organisé(e), capable de travailler en autonomie et aimant travailler en équipe.

Missions (liste non exhaustive) : Travailler dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité, garantir la qualité et les processus de fabrication de la gamme de panification conformément aux recettes, indications et valeurs, participer et veiller à l'entretien du laboratoire et de l'outil de production, trancher et emballer les pains. Il sera possible d'explorer la vente et le conseil client en boutique.

Contrat : CDD en alternance pour septembre 2021.

Une année d'expérience en alternance est souhaitée mais pas obligatoire.

Horaires : temps plein, travail le week-end, jour de repos à planifier.

Rémunération selon profil d'alternant (voir grille officielle).

L'offre est disponible sur : <https://www.shkop.co/offre-apprenti-boulangier>
Renseignements et candidatures auprès de la Direction de l'économie et de l'emploi - Tél. 01.46.76.50.00
mail : emploi@charenton.fr

FONDS DE SOUTIEN

AUX COMMERCE ET AUX ENTREPRISES

N'hésitez pas à candidater

Pour répondre à la crise sanitaire inédite que nous vivons, la Ville a mis en place, depuis le 1^{er} mars, un fonds de soutien aux entreprises et commerces. Dans ce cadre, 250.000 euros sont alloués aux entreprises et aux commerces établis à Charenton-le-Pont (hors sociétés civiles), ayant au moins un an d'existence et comptant jusqu'à 20 salariés, confrontés à une baisse significative de leur chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente.

Depuis le lancement de ce dispositif, de nombreuses entreprises et commerces charentonnais ont reçu de la Ville une réponse complémentaire aux outils déjà en place.

Le fonds n'ayant pas encore été totalement distribué, tous les entrepreneurs, commerçants et artisans charentonnais éligibles sont invités à adresser leur candidature à partir de la plateforme de la CCI en ligne sur le site www.charenton.fr

Pour tout renseignement, ils peuvent également s'adresser à la Direction de l'économie et de l'emploi
Espace Toffoli - 12 rue du Cadran - 94220 Charenton-le-Pont - Tél. : 01.46.76.50.03 - eco@charenton.fr

ESPACE FITNESS

Fit' Station

Au 41, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny un nouvel espace vous accueille sur rendez-vous pour vous proposer une approche personnalisée de la gym en salle. Ouverte depuis septembre 2020, cette nouvelle enseigne se différencie des salles de sport classiques avec abonnement où l'on se retrouve trop souvent livré à soi-même. *"Toute personne qui entre ici a un objectif à atteindre et si elle ne le connaît pas, on l'aide à le définir."* nous explique Damien Chapelain, lui-même champion de boxe et coach *"Ensuite un programme d'entraînement personnalisé est défini avec un pack de séances nécessaires pour atteindre l'objectif."*

La salle accueille trois types de public, les sportifs professionnels dont certains présélectionnés olympiques comme l'équipe de France de judo qui s'échappe de l'INSEP, les bénéficiaires de Sport sur ordonnance (notamment pour améliorer leur mobilité et supprimer les douleurs) et "Monsieur et Madame tout le monde" qui souhaite sérieusement se remettre en forme en étant coaché.

Les différents associés qui ont monté ce centre ont souhaité faire bénéficier les adhérents des dernières technologies utilisées par le haut niveau. Au côté d'instruments traditionnels, des machines high tech dernier cri prennent en charge votre programme personnalisé et tout devient simple et ludique. *"Nous sommes là pour accompagner tous les publics quel que soit leur âge et leur niveau de performance pour les aider à assumer les besoins du quotidien et nous positionner sur une mission de sport-santé !"* conclut Damien Chapelain.



Différentes formules sont proposées en temps ordinaire, Fit solo, formule sport santé par groupe de 6 personnes ou Boot camp, séances à thèmes en petits groupes qui reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront. Dans cette salle de 140m² qui accueille 8 personnes maximum, l'air est filtré en permanence par un purificateur et tous les instruments sont désinfectés à chaque séance.

Fit' Station

41, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Tél. 06.95.68.61.30 - charenton.fit-station.care

RESTAURATION RAPIDE



Avis aux amateurs, c'est une nouvelle enseigne spécialisée dans la restauration rapide de qualité qui ouvre en ce mois de mai dans notre ville. Après deux premiers restaurants installés avec succès en Seine-et-Marne, à Chessy et en Seine Saint-Denis, à Noisy-le-Grand avec une note moyenne de 4,8/5 sur 8000 avis sur une célèbre plateforme et une 8^e place au plan national, les trois associés, Thomas, Phasay et Alfred investissent le Val-de-Marne avec Charenton.

"Chez Alfred, tout est fait maison, on cuisine uniquement le jour même des produits frais, le congelé est banni. On a ainsi décidé de proposer des burgers d'apparence américaine mais aux composantes essentiellement locales, la viande de bœuf garantie moelleuse vient de l'Aubrac et la part belle est faite aux fromages français sélectionnés par un fromager meilleur ouvrier de France qui prennent la place du banal cheddar, un délicieux comté AOP, du cantal, mais surtout le reblochon fondu qui accompagne les frites maison. Le pain frais est confectionné

chaque jour par un artisan boulanger."

Ce ne sont pas moins de 8 recettes de burgers différentes qui vous attendent, avec le burger du mois, une recette faite uniquement avec des produits de saison et des variantes au poulet, au filet de saumon frais et au "beyond meat" une préparation convenant aux végétariens. Des salades composées selon les ingrédients de votre choix sont également proposées. N'hésitez pas à déguster de bons produits au juste prix ! Lorsque les conditions sanitaires le permettront, la salle de 65 places accueillera les convives avec une véranda ouverte vers l'extérieur.

Alfred - 18, avenue Jean Jaurès
ouvert du mardi au dimanche en vente à emporter et en livraison pendant le confinement - 12h-14h30 et 18h-19h (21h30 sur ubereats) Alfredburger.com
@Alfredburger sur instagram

VENDEUR ET RÉPARATEUR AGRÉÉ
DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Les cyclistes branchés

C'est au 74 de la rue de Paris qu'une nouvelle boutique fort attendue ouvre en ce mois de mai. Tenue par David Deprez cette adresse va vite devenir incontournable pour tous les fans de mobilité douce écoresponsable. Vous y trouverez le plus grand choix en matière de vélos électriques de qualité essentiellement assemblés en Europe y compris une marque française de vélos électriques pliants, ainsi que des accessoires pour cyclistes (batteries, casques, sacoches, lumières, ...) et des trottinettes électriques. "Nous avons fait le choix de la qualité," explique David Deprez "en effet, une expérience de plusieurs années dans notre première boutique parisienne nous a permis de déterminer quelles étaient les meilleures marques de vélos sur la durée. En dessous d'un certain prix, la puissance des moteurs électriques n'est pas ajustable et l'accélération peut être brutale. Nous vendons des vélos équipés d'un moteur d'une grande marque allemande dont on peut faire varier la puissance ce qui sécurise leur utilisation. Il faut également rappeler qu'une aide publique pouvant aller jusqu'à 500€ peut être obtenue pour l'achat d'un tel véhicule. C'est pareil pour les trottinettes, on ne propose que des marques de qualité et pas des engins premier prix non réparables et donc jetables au moindre problème ce qui ne les rend pas très écologiques !"

"Nous avons également signé une convention de partenariat avec la Mairie de Charenton pour le marquage et la réparation." ajoute David Deprez.



En effet, il existe désormais une obligation de marquage contre le vol pour les vélos neufs, mais, en juillet 2021, celle-ci s'étendra à la vente de vélos d'occasion y compris entre particuliers. Le numéro de marquage enregistré dans une base de données devrait permettre de retrouver plus facilement les engins dérobés et de lutter contre cette plaie du vol qui s'est développée ces dernières années.

Un espace réparation aménagé dans la boutique permettra aux cyclistes de faire réparer leur machine électrique ou traditionnelle. Les trottinettes électriques dont les marques sont vendues sur place seront également prises en charge.

BIENVENUE À

La clinique vétérinaire du docteur Goll

Le Docteur Antoine Goll et son équipe, vous reçoivent, après deux mois de travaux dans leur clinique refaite à neuf.

Pour satisfaire vos petits compagnons, ils vous proposent consultations, chirurgie, imagerie, analyses laboratoire, nutrition et sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Clinique vétérinaire

**Antoine Goll - 199, rue de Paris
Ouvert de 9h à 19h du lundi au
vendredi et de 9h à 13h le samedi**

AVANT PREMIÈRE

Une boulangerie rue du Pont

Bonne nouvelle ! Devant l'impatience et le questionnement de la plupart des riverains, nous pouvons vous annoncer l'arrivée, en fin d'année, d'une boulangerie au rez-de-chaussée de l'immeuble I3F à l'angle des rues du Pont et de Paris : boulangerie, pâtisserie, snacking par MM. Nadhif et Gombra, gérants du Pavé de Clamart et de la Maison Chopin (Bagneux et Massy).

RESTAURANT TRAITEUR

Mama Chefa

Ouvert depuis septembre 2020 en vente à emporter et en livraison, cet établissement dirigé par Ovadia Gamrasni vous apporte à domicile les couleurs et les saveurs de l'Orient avec les incontournables de la cuisine méditerranéenne : cachou riche en poivrons, oignons et épices comme à la maison avec une carte gourmande et variée.

Vous pourrez ainsi retrouver les arayes libanais (pain pita farci de viande hachée), les houmous maison, les pains laffa, les chakchoukas, le sabih irakien ou encore les aubergines grillées.

Les amateurs de street food ne seront pas en reste avec une savoureuse collection de

sandwichs shawarma, parguit ou kebab, des brochettes et des burgers servis avec sauce tartare et frites traditionnelles ou de patates douces faites maison ainsi que des nuggets croustillants panés aux corn flakes.

Des menus vous sont également proposés en ligne pour le midi.

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, le bouche à oreille commence à fonctionner. Le restaurant dispose de son propre service de livraison pour Charenton et les alentours avec un tarif étudié en fonction du montant de la commande.



Mama Chefa - 56, quai des Carrières - ouvert du dimanche au vendredi midi en vente à emporter et en livraison de 11h30 à 14h45, le soir livraison de 18h30 à 21h45 pendant le couvre-feu.

**Fermé le vendredi soir et le samedi
tél. 09.73.54.37.08 - Mamachefa.com
@mamachefa sur instagram
mama_chefa sur facebook**

LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Préparation Militaire Marine validée pour Quentin !

Le jeune Charentonnais Quentin Molero, élève ingénieur en informatique âgé de 21 ans, a effectué un stage d'un an au centre de Préparation Militaire Marine (PMM) "Capitaine de Frégate Kieffer" (du nom du Commandant de la seule unité de commandos français à avoir débarqué le 6 juin 1944) au cours du cycle 2019-2020 au Fort de Villeneuve-Saint-Georges. Il a fait partager son expérience à *Charenton magazine*.



Je suis étudiant en vue de devenir ingénieur en informatique et je suis spécialisé dans la conception de logiciels, nous explique Quentin. "J'ai rencontré un marin lors d'un salon d'écoles professionnelles et il m'a parlé de la Préparation Militaire Maritime. J'ai très vite décidé de monter un dossier pour intégrer cette préparation ! Le milieu militaire m'a toujours attiré et je voulais découvrir les métiers qui servent à notre Défense tout en continuant mes études en parallèle !" En effet, chaque année la cinquantaine de stagiaires sélectionnés pour la PMM, filles et garçons âgés de 16 à 21 ans, ne sont mobilisés qu'une trentaine de jours répartis entre septembre et juin principalement durant les week-ends, ce qui leur permet de poursuivre leurs activités en semaine.

Pour la plupart, ce stage permet de découvrir la Marine nationale et de vivre une expérience unique et enrichissante. Pour d'autres, il permet de mûrir un projet professionnel en vue d'un engagement dans la Marine. "Nous avons suivi une formation générale maritime et militaire, ainsi

qu'une formation au maniement des armes et aux premiers secours et beaucoup de sport ! C'est très complet, on voit un grand éventail de connaissances !" poursuit Quentin.

"J'ai également pu passer mon permis bateau côtier ! J'ai apprécié de découvrir les valeurs de la Marine, la discipline et d'échanger avec des marins. On devait effectuer une semaine de stage pratique en immersion à Brest, malheureusement en raison de la pandémie, c'est tombé à l'eau ! Nous avons tout de même pu effectuer un week-end de cohésion de trois jours en Normandie à l'occasion des célébrations du 11 novembre et participer à des cérémonies en uniforme dont le ravivage de la flamme en l'honneur des fusiliers-marins et commandos. Je suis fier d'avoir reçu mon diplôme et je conseille ce stage à toute personne motivée voulant découvrir ce milieu ! C'est une expérience atypique à vivre qui vous pousse à vous dépasser !"

Renseignement sur la PMM : etremarin.fr - netmarine.net

LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Toscane Tori, elle ne manque pas de tranchant

Bio express'

Prénom : Toscane

Nom : Tori

Age : 17 ans

Spécialité : le sabre

Parcours : Formation au Cercle d'Escrime Henri IV • Intègre le pôle espoirs de l'INSEP en 2020

Palmarès (non exhaustif) : Challenge de France benjamin 2016 : médaille d'argent • Championnat de France M15 2018 : médaille de bronze • Jeux de la Méditerranée 2018 médaille de bronze • Jeux de la Méditerranée 2019 médaille d'argent • Championne d'Europe M17 (cadets) 2020 • Sélectionnée pour les championnats du monde M20 (juniors) 2021



La jeune sabreuse Charentonnaise Toscane Tori est une championne exemplaire qui concilie études et sport de haut niveau. Formée au sein du cercle d'escrime Henri IV, elle a obtenu de brillants résultats dans les compétitions de jeunes depuis plusieurs années, jusqu'au graal du titre européen cadets, l'an dernier, 7 ans après avoir commencé l'escrime.

Suite à cette remarquable performance, Toscane a pu intégrer le pôle espoirs de l'Insep, situé dans le bois de Vincennes. Elle y va donc en voisine et est l'une des seules externes parmi les étudiants. Elle est actuellement en terminale et compte s'orienter vers des études de droit. Son emploi du temps est chargé puisqu'elle alterne cours et entraînements.

En 2021, Toscane a vécu une drôle d'aventure en participant aux championnats du monde escrime M20. Cette compétition était organisée du 3 au 11 avril 2021 au Caire. Le Ministère chargé des sports ayant considéré qu'il s'agissait d'une compétition impérieuse avait finalement validé la participation des athlètes juniors sélectionnés par la Fédération Française d'Escrime.

Pour cette compétition, Toscane a été surclassée en catégorie d'âge en raison de son niveau, c'est-à-dire qu'elle a été retenue par une commission de sélection au milieu de filles et de garçons âgés de 18 et 19 ans alors qu'elle n'en a que 17. "Ça a été une super nouvelle d'être sélectionnée !" raconte-t-elle "Un véritable acte de confiance de la fédé !"

Mais cette formidable aventure devait prendre un tour particulier avec le contexte sanitaire actuel particulièrement stressant. "Malheureusement en raison de la pandémie, on a été confinés dans nos chambres durant cinq jours avec interdiction de quitter l'hôtel. On a dû faire une douzaine de tests PCR avant, pendant et au retour de la compétition. C'était dur d'autant que je n'avais pas mon entraîneur !

Il y avait une énorme pression. Les nerfs étaient tendus après un an sans compétition, et certains pays, eux, avaient continué à progresser pendant ce temps-là. Dans ces conditions certaines nations avaient même renoncé à participer. Moi, je n'avais rien à perdre, mais je n'étais pas dans ma catégorie ! C'était plus dur ! "

Perfectionniste, Toscane aurait voulu pouvoir performer à armes égales pour donner son meilleur et décrocher une médaille. Hélas cela n'a pas été possible.

Cela a été malgré tout une expérience mémorable à vivre pour elle qui lui a permis de se confronter à des adversaires qui vont pour certaines disputer les jeux olympiques de Tokyo. Elle a également pu faire de belles rencontres au sein d'un Groupe France où on a su garder une bonne ambiance.

Toscane est désormais focalisée sur la préparation des championnats du monde M20 de 2022 qui se dérouleront à Dubaï et pour lesquels elle n'est pas encore qualifiée et rêve des Jeux de Paris 2024.

ANAËLLE ROUSSEAU

Petit hibou

Petit Hibou Une journée avec Maman



Anaëlle Rousseau illustre "Petit hibou", une histoire tendre destinée aux bébés-signeurs et leurs parents ! Cette charentonnaise a pris plaisir à dresser le portrait de ce charmant personnage qui vit des aventures. Avec "Petit hibou", les familles découvrent comment signer les mots du quotidien (doudou, tétine, câlin, manger, aimer, jouer,...). Quelle joie de pouvoir ainsi communiquer avec bébé, avant même qu'il ne sache parler ! Anaëlle Rousseau est aussi psychomotricienne. **Editions Efa Jeunesse - 11,90€€**

CAROLINE PESSIN

En 2h je cuisine pour toute la semaine

Caroline Pessin est une maman charentonnaise de 35 ans. Elle est styliste culinaire et auteur de 9 livres de cuisine, dont 4 sur le thème du batch-cooking. Ce dernier ouvrage, paru le 31 mars 2021, est un tome 2 pour la version végétarienne qui avait beaucoup plu. Il propose 16 idées de menus de saison, à préparer le week-end pour s'affranchir de la question "qu'est-ce qu'on mange ce soir ?" pendant la semaine. Les 3 premiers livres de batch-cooking ont été des best-sellers, traduits en 5 langues. Caroline aime inspirer au changement positif de nos habitudes de vie, en revenant au fait maison, en mangeant plus sainement, en adoptant une meilleure organisation, tout en gagnant du temps, afin d'en garder un maximum pour soi !



© Frédéric Rosier

Hachette - 24,95€€

CAMILLE PÉPIN

BTS Jungkook, la biographie non-officielle

Cette première biographie non-officielle explore la vie du Golden Maknae, de ses premiers rêves à son ascension vers la gloire aux côtés de RM, Jin, Suga, J-Hope, Jimin et V. Pourquoi a-t-il rejoint le groupe BTS ? Comment se sont passées ses premières années au sein du groupe, lui qui n'était encore qu'un collégien ? Qu'est-ce que la 97 line ? A-t-il vraiment failli s'appeler Seagull ? Quels sont ses passions et ses projets pour le futur ? Dans ce livre illustré, vous découvrirez toutes les anecdotes que vous ignoriez sur ce jeune homme



aux multiples talents et sur la manière dont il est devenu artiste. Jeune charentonnaise, Camille Pépin a toujours voulu faire des livres son métier. Fan de K-pop depuis des années, Camille a décidé de joindre ses deux passions en écrivant le récit des accomplissements des artistes qu'elle admire.

Editions Hauteville - 12,90€€

ROLAND MAN

Ku

Sensei Ku, un mystérieux samouraï moderne ayant consacré sa vie entière à tenter de sauvegarder l'esprit d'origine du Bushido, veut démontrer aux grands maîtres des écoles les plus renommées du Japon que la science du sabre enseignée et transmise par eux depuis des années, n'est plus qu'une caricature de l'art du laido, tel qu'il était du temps illustre des samouraïs. Dans ce but, il recrute deux jeunes ninjas, pour les former afin qu'ils puissent défier et vaincre les meilleurs maîtres instructeurs des dites écoles. Mais Sensei Ku n'avait pas prévu que ses élèves, Hototogisu et Kankodori, d'abord unis par une fraternité de cœur face à ce défi fou, ne tarderaient pas à devenir deux ennemis implacables, contraints de se livrer un combat mortel. Un affrontement qui se déroulera d'abord au Japon, puis en France et jusqu'aux confins du Québec. Entraînant dans son sillage, bien malgré elles, des victimes collatérales, qui ne demandaient qu'à vivre paisiblement leur passion pour la musique, ou les richesses du Zen : méditation, culture des bonsais, cérémonie du thé, composition de poèmes haïku... L'auteur de ce polar "zen", Roland Man, est Charentonais. Il a aussi écrit "Pivot".



Éditions St Honoré - 9,99€€

MÉDIATHÈQUES

La lecture pour tous

Le réseau des Médiathèques de la Ville a entamé récemment un partenariat avec l'Association Valentin Haüy. Il s'agit d'une démarche visant à favoriser l'inclusion des "publics empêchés" et comprenant des services à destination des personnes déficientes visuelles (prêts de livres adaptés au format audio - Daisy notamment -, des livres sur CD, des livres à télécharger). Plus de 20 000 livres audio sont ainsi disponibles sur le catalogue Éole.

Les Médiathèques de Charenton ont également accès à la plateforme Platon (plateforme d'échange de fichiers mise par la BNF à disposition des éditeurs et des organismes habilités dans le cadre de l'exception handicap au droit d'auteur). Le catalogue Tout public contient la liste des titres adaptés déposés sur PLATON à destination des bénéficiaires de cette exception.

C'est également avec la Bibliothèque sonore de Charenton que les Médiathèques nouent un partenariat dont l'objectif est de favoriser l'accès aux livres adaptés par leurs soins (catalogue consultable en ligne), en faisant connaître ses services et en développant des projets en commun.

Au fur et à mesure du développement des nouveaux services à destination des publics empêchés, les médiathèques communiqueront toutes les informations nécessaires à ces/ ses publics afin de permettre un accès le plus large possible.

Renseignements : 01.46.76.69.00.

LES BOUCLES SOLIDAIRES DE L'UNC94

Bougeons pour "le bleuet de France"



L'UNC 94 organise un événement solidaire et citoyen ouvert à toutes et tous jusqu'au 23 mai.

Dans le respect des règles sanitaires actuelles, l'UNC 94 vous propose une "course virtuelle". Moyennant une inscription de 5 euros ou un don, l'objectif est de courir, marcher, rouler et ramer sur un parcours librement choisi, seul ou en petit groupe de 6 personnes maximum. Chacun peut s'inscrire de façon individuelle sur l'application JUST MOVE (téléchargeable gratuitement sur Google Play ou App store). Les entreprises, les associations, les groupes scolaires, ... peuvent également s'inscrire en groupe sur cette même application, c'est un excellent vecteur de cohésion qui permet de renforcer l'esprit d'équipe !

Le bénéficiaire des fonds récoltés de cette manifestation, sera le "bleuet de France", œuvre caritative qui soutient au plus près de leurs besoins, les soldats blessés, les victimes d'actes de terrorisme, les veuves et les orphelins. Les collectes nationales du Bleuet de France, chaque 8 mai, 14 juillet et 11 novembre, sont utilisées pour des actions de solidarité. Le produit de ces collectes permet d'apporter des aides sociales à ses ressortissants les plus fragiles et de financer des actions de civisme pour donner des repères à la jeunesse et lui transmettre les valeurs de la France.

L'Union Nationale des Combattants du Val-de-Marne sera accompagnée par deux associations partenaires : "Les artistes sportifs de cœur" et "Le Comité Régional des Joinvillais de Paris-Ile-de-France".

**Inscriptions : <https://unc94-boucles.jmvirtualraces.com/>
Contact : unc94.boucles@gmail.com**

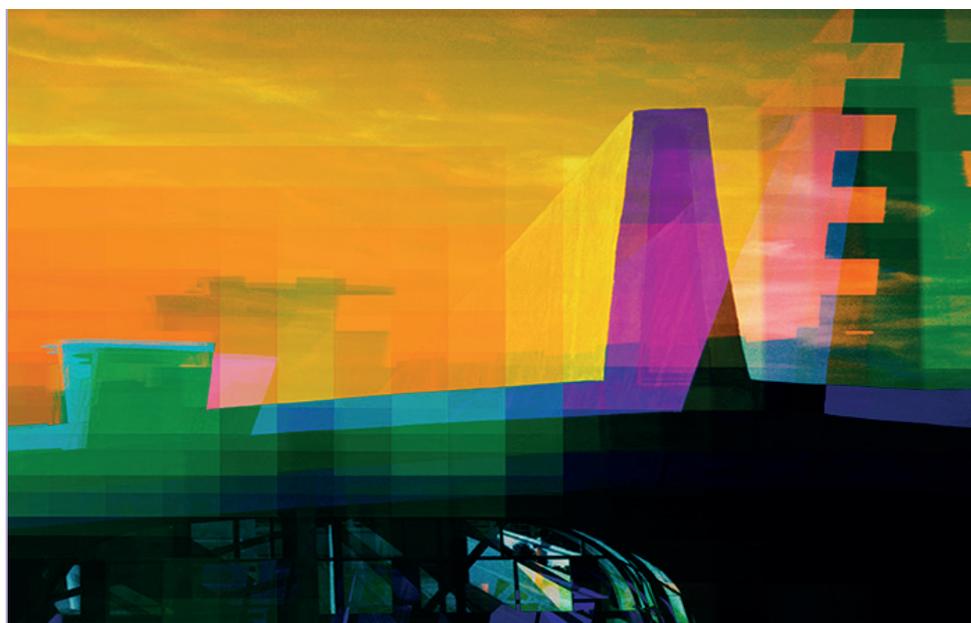
ARTS PLASTIQUES

Exposition virtuelle des artistes charentonnais

L'espace Art et Liberté propose une exposition virtuelle des artistes Charentonnais jusqu'au 1^{er} juillet prochain. L'exposition est en ligne sur le site et la page Facebook de la ville. Vous pouvez accéder ainsi à la galerie des œuvres, apprécier celles-ci sur les cimaises virtuelles. Toutes les techniques sont mises à l'honneur (peinture, sculpture, photographie...) Les univers les plus divers se côtoient proposant une variété d'approches et de thèmes. Cet événement rend compte de la créativité de nos artistes, de la vitalité artistique de notre ville même en temps de crise sanitaire.

Cette exposition se veut interactive, vous pouvez cliquer sur l'œuvre de votre choix. Un prix Boesner sera remis à l'artiste plébiscité par les clics.

www.charenton.fr



★ Agenda ★



Rencontre avec une auteure, Leonor de Recondo **Vendredi 28 mai à 18h** ★ Médiathèque des Quais

Rencontre autour de Leonor de Recondo, à l'occasion de son dernier livre, "La leçon des ténébres", paru chez Stock dans la nouvelle collection "Ma nuit au musée".

Romancière réputée mais aussi violoniste très reconnue, elle raconte dans ce dernier livre sa rencontre avec le peintre Le Greco au Musée Greco à Tolède. Peintre qu'elle admire depuis l'enfance et qu'elle va à nouveau rencontrer dans une expédition nocturne aux accents mystiques et poétiques.



Cours de remise en selle **A partir du mercredi 2 juin** ★ Voûte du Commandant Delmas

Vous aimeriez être plus à l'aise à vélo ? Vous souhaitez vous remettre en selle après une période d'interruption ? La Ville vous offre un cours pour être plus agile et en confiance à vélo ! Ces séances animées par la vélo-école de Montreuil se dérouleront les mercredis soir (17h15-18h45) et samedis après-midi (16h30-18h), du 2 juin au 10 juillet 2021, sous la voûte du Commandant Delmas, sur inscription. Venez avec votre vélo (en bon état) et votre casque. La Ville offre un cours de remise en selle par personne, dans la limite des places disponibles.

Renseignements : 01.46.76.46.72.
www.charenton.fr/remise-en-selle



Mardi 18 mai

Permanence départementale • de 14h à 17h

Un service de proximité pour faciliter vos démarches : ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Pour celles-ci vous n'avez plus besoin de vous déplacer auprès des services départementaux situés à Créteil. Vous pouvez venir déposer votre dossier directement à la permanence départementale de Charenton, chaque mardi.

Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Vendredi 21 mai

Permanence du conseil de l'énergie

(MVE) • de 9h à 12h

★ 49, rue de Paris - RDV au 01.46.76.47.65

Lundi 14 juin

Permanence du député Michel Herbillon

• à partir de 19h

Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants. En raison de la crise sanitaire, Michel Herbillon reçoit sur rendez-vous ; contacter le 01.43.96.77.23.

★ 48, rue de Paris

A noter

Fête des quartiers

L'évolution de la crise sanitaire oblige à reporter l'édition 2021 de la Fête des quartiers, généralement organisée courant mai. Elle sera reprogrammée le 24 septembre prochain et chacun espère qu'elle sera l'un des événements majeurs de "sortie de crise" car après plusieurs mois de distanciation sociale, il devient essentiel de nous retrouver !



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Attention, les dates de scrutin ont changé

Au final, le Gouvernement a tranché : les élections départementales et régionales se tiendront les dimanches 20 et 27 juin prochains.

Les élections régionales en quelques mots...

Les élections régionales permettent d'élire, tous les 6 ans, via un scrutin de liste les conseillers régionaux. Dans chaque région, les départements présentent leur propre liste paritaire. Ainsi, pour l'Île-de-France qui compte 8 départements, les électeurs des Hauts-de-Seine ne voteront pas pour la même liste que les Val-de-marnais lors de ce scrutin prévu à 2 tours.

Au 1^{er} tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50%), elle reçoit un quart des sièges à pourvoir. Les autres listes candidates se répartissent alors les autres sièges à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient de majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé entre

celles qui ont obtenu plus de 10% au premier tour. Celles ayant obtenu au moins 5% des suffrages peuvent fusionner entre elles pour y prendre part également. La liste qui arrive en tête à l'issue du 2nd tour, majorité absolue ou non, gagne automatiquement 25% des sièges au conseil régional. Le reste est réparti à la proportionnelle.

Les présidents de région, quant à eux, sont élus par les conseillers régionaux lors de leur première assemblée.

Pour rappel, les Régions sont compétentes en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de formation professionnelle, d'enseignement supérieur, de gestion des lycées et les transports (y compris scolaires).

Rappel

Deux procurations par électeur...

Conformément à l'article 2 la loi du 22 février 2021, **un électeur peut**, pour les élections départementales et régionales 2021, **disposer de deux procurations**, y compris lorsque ces procurations sont établies en France.

Comme toujours, le mandataire (personne qui reçoit la procuration) doit être une personne inscrite sur les listes électorales à Charenton. Peu importe qu'elle ne soit pas inscrite dans le même bureau que le mandant (personne donnant procuration).

...et une téléprocédure pour les établir

Les électeurs, peuvent, depuis le 6 avril, faire leur demande de procuration en ligne depuis leur smartphone ou leur ordinateur sur le site maprocuration.gouv.fr.

Attention, pour que sa procuration soit enregistrée, l'électeur devra se rendre ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité pour vérification de son identité. La procédure n'est donc pas 100% dématérialisée !

DEVENEZ ASSESSEUR

Charenton souhaite que chaque habitant puisse participer à ce rendez-vous démocratique que représentent les prochains scrutins de juin. Dans ce cadre, elle lance un appel à volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales du département pour devenir assesseur dans un bureau de vote les 20 et 27 juin 2021.

Si vous souhaitez participer, les inscriptions s'effectuent auprès du service Information, Démocratie participative et Citoyenneté democratie@charenton.fr - 01.46.76.48.84/47.93



Inscriptions sur les listes électorales Vous avez jusqu'au 14 mai

- minuit via internet sur le site www.service-public.fr
- 19h en vous présentant à l'Hôtel de ville où une permanence sera tenue exceptionnellement



Vous vous posez la question

On vous répond

Vous avez été nombreux à vous interroger sur la réception d'une nouvelle carte électorale à l'occasion de ces 2 scrutins de juin prochain. Aucune refonte n'ayant été opérée, seuls les électeurs qui :

- se sont inscrits après le 9 décembre 2020 sur les listes électorales,
- ont signalé un changement d'adresse après le 15 mars 2020,
- ont réalisé une démarche de modification d'Etat-civil auprès de l'INSEE après le 15 mars 2020,
- ont atteint l'âge de 18 ans après le 15 mars 2020,

recevront très prochainement une nouvelle carte électorale.

La tradition veut qu'une refonte soit réalisée à l'occasion de l'élection présidentielle. Si vous ne répondez pas à l'un des critères listés ci-dessus, il vous faudra donc encore patienter.

Pour rappel, la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter.

CHARENTON DEMAIN

Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

En raison de la législation en matière électorale et de la tenue éventuelle des élections départementales et régionales en juin 2021, Monsieur le Maire et les élus du groupe "Charenton Demain" ont décidé de suspendre leur tribune d'expression libre.

Bien à vous,

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON PASSIONNEMENT Charenton-le-Pont rétrogradée !

En 2017, le journal Le Parisien, dans une grande enquête sur l'ensemble de l'Île-de-France, concluait que Charenton était devenue la ville la plus agréable de la région parisienne, tout département confondu. Cette étude s'appuyait sur une trentaine d'indicateurs sociaux, géographiques, éducatifs, culturels, commerciaux, d'accessibilité, ... Aujourd'hui une nouvelle enquête lancée par l'association "villes et villages où il fait bon vivre", basée sur 183 critères, place notre ville en 25^{ème} position sur les 47 communes du département du Val-de-Marne pour sa qualité de vie. Quelle chute !

Certes nous avons du mal à croire que Charenton puisse être derrière certaines villes, comme Vitry-sur-Seine ou Villeneuve Saint-Georges, mais la rétrogradation de notre ville, loin derrière Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés ou Maisons-Alfort pose de vraies questions sur la gestion très administrative, dépassée, sans réelle ambition et routinière de notre ville depuis quelques années.

Charenton à bout de souffle ?

Charenton la belle endormie ?

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON, Oriane OUTIN, Serge TOURCHIK
contact@charentonpassionnement.fr



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Vers une alimentation plus saine dans nos cantines

Nos choix alimentaires ont une influence réelle sur notre santé et l'environnement. En effet, la façon dont sont produits nos aliments impacte les écosystèmes et leur composition peut avoir des effets indésirables sur notre métabolisme.

C'est pour cela que nous incitons régulièrement la majorité municipale à augmenter la part d'aliments biologiques et/ou issues de l'agriculture locale dans les cantines scolaires, les crèches ou la résidence pour personnes âgées. La société de prestation qui fournit nos cantines propose déjà des offres 100% biologiques dans certaines de nos communes voisines, alors pourquoi pas à Charenton ?

La science nous apprend qu'une consommation quotidienne de viande augmente significativement

l'incidence des maladies chroniques, en plus de provoquer des effets dévastateurs sur l'environnement via les élevages intensifs. C'est pourquoi nous défendons l'introduction de repas végétariens réguliers, où les protéines animales seraient remplacées par des protéines végétales.

Nous refusons également la présence d'aliments ultra transformés ou contenant de l'huile de palme qui participe à une déforestation mondiale croissante. Nous proposons également que les contenants alimentaires en plastique, dans lesquels sont parfois réchauffés les aliments, et les articles à usage unique soient bannis.

Apprenons dès aujourd'hui à nos enfants à mieux manger en leur proposant une offre alimentaire qui préserve leur santé et leur environnement.

Argentina DENIS, Loïc RAMBAUD
eelvcharenton@gmail.com



CHARENTON POUR TOU.T.E.S ! L'absence politique environnementale pointée du doigt

Le PCAET trace la politique environnementale à venir pour le territoire. De nombreux enseignements sont à en tirer, en voici 3.

On y lit que Charenton a la 3^{ème} plus petite superficie d'espaces verts rapportée à sa population : 1.8m²/hab. Seuls Vincennes & St Mandé font pire. Tels sont les faits à confronter à la communication de la majorité.

2^{ème} point, des 12 principales coupures urbaines sur le territoire, 4 sont à Charenton, faisant de Charenton la commune la plus fracturée du territoire. Et nous le savons, rien n'est sérieusement envisagé pour traiter les sujets environnementaux & de santé publique que posent l'A4, le périphérique et les voies

ferrées. Ces fractures appellent une forte mobilisation de notre exécutif, aux abonnés absents.

3^{ème} élément, 51% des déplacements des habitants des Charentonnais, Mauritiens & Maisonnais se font à pied ou vélo! Avec l'insécurité des pistes cyclables charentonnaises, cela interpelle, et si la majorité à annoncé un plan vélo à 400k€, nous serons extrêmement vigilants à sa mise en place rapide.

Ces quelques constats, et d'autres que nous partagerons dans de prochains billets (contrainte de place oblige), appellent une forte volonté politique pour y remédier. Toutefois, ce ne sont pas des sujets nouveaux, mais des sujets dont la majorité aurait pu se saisir depuis bien longtemps. Combien de temps faudra-t-il attendre pour une vraie prise de conscience?

João MARTINS PEREIRA
jmartinspereira@charentonlepont.fr



VIVONS MIEUX À CHARENTON !

Quel charentonnais n'est pas content de la suppression de la taxe d'habitation ? Un seul, M. le Maire !

Il dit même en conseil municipal que "c'est une hérésie totale".

Pour nous, la taxe d'habitation est le plus injuste des impôts.

Peu importe que le Président de la République ait dit que la ville serait compensée à l'euro près. Pourtant, cela donne en moyenne un gain annuel de pouvoir d'achat de 800€ par foyer fiscal. Que demander de mieux ! Un tel acharnement démagogique et politicien à combattre cette suppression est à comparer au peu d'empressement à défendre les intérêts des contribuables charentonnais dans le cadre du projet de la nouvelle passerelle Valmy du programme Charenton Bercy.

En effet, il sera demandé à chacun des 14300 foyers fiscaux de notre ville d'accepter de financer sur ses

propres impôts l'équivalent de 2500€ pour les 35,75 millions d'€ nécessaires.

Il apparaît donc que notre maire défend mieux les intérêts des promoteurs immobiliers que les nôtres.

En effet, Il suffirait que le promoteur augmente le prix ou prenne à sa charge 1% du prix du m² pour que rien ne nous soit demandé. C'est un scandale !

Et pendant ce temps-là, les promoteurs se partagent une belle plus-value de 80M€ sur l'achat/vente du terrain pour ce programme.

Elle n'est pas belle la vie ? Pas pour tout le monde ! Réveillons-nous !

Assez de ces promoteurs ou propriétaires fonciers !

Sur Jean Jaurès, sur Charenton-Bercy et sur le centre commercial du monoprix.

Que fait la mairie ?

Francis Rodriguez-Lacam
francis.rodriguez-lacam@sfr.fr - www.francisrodriguezlacam2020.fr

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Gabriel DUPOUY NAKATA • Léopold MARTIN • Ramses MAFOUO • Emma ROLLAND • Jade ROMANO • Naor BENGUIGUI • Kamil HADOUO • Lou NEDJAR

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Martine SÉBIRE et Frédéric GOFFRE • Juliette BROUSSOU et Freddy HATTE • Patricia ROUME et Christophe CASSIN • Isabelle SCHULTZE-DELERUE et Hervé GESLIN€

Décès

Avec nos sincères condoléances

Geneviève MACHAVOINE • Esther HABIB Veuve LUMBROSO • Jacques MOUTURAT • Germaine Yvonne GINNAIN épouse CHEVET • Gilbert STRYCHASZ • Jeannine SIEGRIST • Jeannine IMBERT Veuve PACAUD

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en Avril 2005 : d'Avril à Juillet 2021
- Ceux nés en Mai 2005 : de Mai à Août 2021
- Ceux nés en Juin 2005 : de Juin 2005 à Septembre 2005

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger. Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Jeudi 13 mai

PHARMACIE BERCY 2

10, place de l'Europe
Tél. 01.45.18.40.50.

Dimanche 16 mai

PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Dimanche 23 mai

PHARMACIE DES QUAIS

58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50.

Lundi 24 mai

LA GRANDE PHARMACIE

3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68.

Dimanche 30 mai

PHARMACIE DU PLATEAU

52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

Dimanche 6 juin

PHARMACIE DES 2 COMMUNES

46, av de L. de Tassigny à Saint-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33.

Dimanche 13 juin

PHARMACIE MONDOT

2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97.



Version audio du *Charenton magazine* sur www.charenton.fr

Charenton magazine chez vous



En cas de non réception de votre **Charenton magazine**, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

Faites vos **courses** chez vos **commerçants**
de quartier, ils ont **besoin de vous !**

Achetez
Charentonnais

CLICK
&
COLLECT



Tous vos produits et
services en ligne sur
www.charenton-commerces.fr



CLUB GRAVELLE
ENTREPRENDRE

Charenton
ma ville

